

Numéro spécial
**Essais contrôlés randomisés
et la recherche de développement en Afrique**

Editorial

Ce numéro du Bulletin revient sur des travaux en cours qui théorisent le développement économique de l'Afrique. Il porte sur le débat sur les essais contrôlés randomisés (ECR) dans la conception d'interventions de développement pour et en Afrique. Domaine renaissant de curiosité intellectuelle occidentale et d'initiative politique, les ECR ont reçu une attention renouvelée et une validation inattendue. Avec l'attribution du prix

salué par le Comité Nobel pour sa contribution majeure à la réduction de la pauvreté. Cela a catalysé des débats animés et des réfutations d'universitaires, de praticiens du développement et d'experts en politiques publiques qui se poursuivent encore aujourd'hui, y compris sur les plateformes de médias sociaux. Les débats ont porté sur les mérites de l'application d'ECR à la réflexion sur le développement sur le continent. Les interlocuteurs ont constamment tenté de contextualiser la littérature sur les ECR dans la sociologie historique de la production et la diffusion des connaissances, en soulignant également l'impact sur les résultats de développement.

Au-delà du signal du prix Nobel pour la réflexion sur la recherche et le développement, les hypothèses théoriques et idéologiques engendrées par les ECR restent problématiques sur le plan conceptuel et méthodologique. Bien sûr, l'utilisation d'ECR dans la biomédecine, par exemple, a une valeur énorme et a mené à des résultats qui sont au cœur du progrès scientifique. Ce n'est pas le cas de l'économie où les critiques, même lorsqu'ils reconnaissent l'importance des approches expérimentales par opposition aux approches d'observation, mettent en garde contre la tendance à accorder un statut spécial aux ECR¹. « Chaque discipline est constituée par ce qu'elle interdit à ses pratiquants² ». À la base, cette injonction

Dans ce numéro

Editorial	1
1. <i>Le développementalisme pop en Afrique, Grieve Chelwa</i>	3
2. <i>Expérimentation sociale involontaire : réexamen des arguments en faveur d'un moratoire, Nimi Hoffmann</i>	7
3. <i>Les essais randomisés : impasse pour le développement de l'Afrique, Séan M. Muller</i>	15
4. <i>Services climatologiques pour les petits exploitants agricoles utilisant le téléphone portable: preuves d'un essai pilote randomisé contrôlé au nord du Bénin, Rosaine N. Yegbemey</i>	22
5. <i>Confiance, légitimité et perceptions de la communauté sur la randomisation des transferts monétaires, Marion Ouma</i>	26

Nobel d'économie 2019 à Esther Duflo, Abijit Banerjee et Michael Kremer, ce trio a reçu le prix Nobel pour son travail d'adaptation de méthodes d'ECR dans la conception d'interventions de développement en Afrique, et a été



Ce bulletin trimestriel est distribué à titre gracieux à tous les instituts de recherche et facultés africaines. Il a pour objectif de stimuler la discussion, les échanges d'informations et d'encourager la coopération en matière de recherche. Les communications sur les questions théoriques, les rapports de conférences et séminaires, et les études récentes sont les bienvenus.

associée à Nietzsche limite et réprime la créativité interdisciplinaire. Mais il existe des cas où le déploiement d'outils méthodologiques d'une discipline à une autre est conceptuellement dangereux et éthiquement préjudiciable; l'application d'ECR à la recherche utilisée dans la conception des interventions de développement en Afrique est un exemple particulièrement pernicieux.

Pour certains, l'application d'ECR à la réflexion sur le développement en Afrique est le nouveau graal dans la conceptualisation de la recherche sur le développement économique. Pour ces chercheurs, la réplication d'ECR est de la bonne science et le positionnement des résultats de recherche d'ECR pour influencer la conception de politiques de développement est louable. Les sceptiques remettent en question la conception, la validité et l'impact de la méthodologie et y perçoivent des relents d'expérimentations passées qui n'ont servi qu'à distraire la pensée économique progressive en Afrique. Comme le démontrent Grieve Chelwa et Nimi Hoffmann dans ce numéro du Bulletin, les ECR comportent d'importants défauts de conception et ne suffisent pas à répondre aux questions pour lesquelles ils semblent pourtant bien adaptés³. Chelwa et Hoffmann soutiennent que la conception d'ECR ne prend pas en compte le contexte holistique dans lequel vivent les pauvres et finit par ignorer l'éventail de facteurs qui influencent leurs choix. Chelwa, en particulier, trouve absolument problématique l'avancée de l'économie de développement dans le champ expérimental. Les implications de l'utilisation des résultats de cette méthodologie expérimentale comme base dans la conception de politiques publiques contre la pauvreté sont au mieux dangereuses, si l'on considère l'appréciation inadéquate du contexte social global, contexte qui, dans la vie réelle, ne peut être ni « aléatoire » ni « contrôlé ».

Ces préoccupations ne sont pas nouvelles et existent depuis des décennies en économie. L'utilisation de l'Afrique pour valider ou infirmer des hypothèses médicales ou des interventions de développement a un passé bien documenté mais problématique. L'histoire de l'utilisation de Noirs ou d'Africains comme cobayes dans la recherche médicale et anthropologique expérimentale est connue. Elle a déjà été à la base de questions et de préoccupations éthiques importantes, ce qui a conduit une grande partie d'instituts de recherche à édicter des paramètres éthiques généraux sur lesquels doit être fondée l'approbation de commissions d'examen institutionnel (IRB) pour la recherche impliquant des sujets humains. Cependant, alors même que l'application de ces paramètres rigoureux se poursuit, l'industrie de la recherche intègre des relations de pouvoir qui utilisent d'autres moyens de légitimer les interventions et les résultats de recherche, même si ceux-ci ne respectent pas les normes éthiques standard. Cela centralise les IRB, en particulier parce que certaines se sont transformées en sentinelles qui autorisent des institutions spécifiques et bien financées à mener des recherches dans des lieux particuliers, tout en empêchant le questionnement sur d'autres

communautés « spéciales ». Comme le note Angus Deaton, même aux États-Unis, par exemple, « presque tous les ECR sur le système de protection sociale sont réalisés par des personnes plus nanties, plus instruites et plus pâles, sur des personnes à faible revenu, moins instruites et plus foncées »⁴. Dans ce Bulletin, Nimi Hoffmann et Séan M. Muller identifient et discutent des problèmes éthiques et des dangereuses conséquences politiques des ECR. Ceux-ci sont particulièrement manifestes dans les révélations alarmantes de Muller sur les ECR menées dans le domaine de l'éducation en Afrique du Sud.

Il est intéressant de noter que les déficits de confiance et de légitimité associés aux ECR semblent largement dépendre de leur utilisation. Rosaine N. Yegbemey, dans l'article sur l'adaptabilité au climat en relation avec les besoins des petits exploitants agricoles du Nord du Bénin, montre que l'application de la méthodologie d'ECR présente des possibilités positives, fournissant aux agriculteurs des informations utiles sur le climat. Par contre, les interventions d'ECR se sont avérées inefficaces lorsqu'il existe des problèmes majeurs de confiance et de légitimité chez les sujets de leur expérience. Dans son analyse basée dans l'ouest du Kenya, Marion Ouma illustre comment les interventions de transfert d'argent par une organisation privée à Nyanza, au Kenya, ont suscité plus de méfiance et de résistance comparées aux transferts effectués par le gouvernement. Cette résistance aux transferts monétaires pilotés par des ECR a également été documentée dans d'autres pays africains comme le Malawi et la Zambie.

En bref, les articles de ce numéro du Bulletin affirment la nécessité d'approfondir la réflexion intellectuelle sur les questions conceptuelles et méthodologiques liées au déploiement d'ECR en sciences sociales. Les questions éthiques soulevées par les chercheurs exigent plus qu'une tape dans le dos. Nous remercions Nimi Hoffmann d'avoir proposé ce numéro spécial et pour son aide appréciable dans la publication de ces articles. Leur version en français sera disponible prochainement. Puisse ceci également servir à rappeler l'invitation adressée à tout universitaire africain intéressé par la conception d'un numéro spécial du Bulletin du CODESRIA à contacter le Conseil.

Notes

1. Angus Deaton and Nancy Cartwright, “Understanding and misunderstanding randomized controlled trials,” in *Social Science & Medicine*, Vol. 210, August 2018, 2-21.
2. Hayden White as cited dans Keith Jenkins, *Re-thinking History*, London and New York, Routledge, 1991, préface.
3. Deaton et Cartwright, «Understanding and misunderstanding randomized controlled trials. »
4. Angus Deaton, Randomization in the Tropics Revisited: A Theme and Eleven Variations, NBER Working Paper No. 27600, <http://www.nber.org/papers/w27600>, p. 21.

Godwin R. Murunga & Ibrahim O. Ogachi
 Secrétaire exécutif & Directeur des Publications (p.i.)
 CODESRIA CODESRIA

Le développement pop en Afrique

Cet article retrace l'histoire intellectuelle de l'économie de développement, depuis sa préoccupation initiale des grandes questions d'industrialisation jusqu'à sa focalisation actuelle sur les interventions extra-marchandes et extrapolitiques de niveau micro. Qu'il s'agisse d'administrer des comprimés vermifuges au Kenya ou d'enseigner des techniques de négociation aux filles en Zambie, cette nouvelle approche du développement promet implicitement aux adoptants de ses préconisations un développement transformateur à grande échelle. Je soutiens que les prescriptions politiques actuelles du domaine ne peuvent, à elles seules, mener à un développement transformateur de grande échelle. Au contraire, les interventions réclamées par les nouveaux économistes de développement sont les résultats, et non les causes, du développement transformateur. J'appelle à une approche plus éclectique de l'économie de développement qui emprunte largement aux aspects et aux ambitions des précurseurs du domaine, mais fondée sur les spécificités de chaque pays en développement.

J'ai trois objectifs dans cet essai. Tout d'abord, je voudrais montrer que la pratique de l'économie de développement a traversé deux phases majeures au cours des près de 80 dernières années, depuis sa naissance officielle dans les années 1940. Deuxièmement, je soutiendrai que la pratique actuelle

Grieve Chelwa
Graduate School of Business,
Université du Cap,
Afrique du Sud

de l'économie de développement, telle quelle est résumée dans les prescriptions intellectuelles en matière de travail et de politique des prix Nobel 2019 (Abhijit Banerjee, Esther Duflo et Michael Kremer) et de leurs disciples, ne peut à elle seule conduire au développement transformateur à grande échelle du type que nous associons aux pays aujourd'hui industrialisés. Au contraire, le type d'interventions de développement réclamé par le travail du trio pourrait être le résultat d'un développement transformateur et non sa cause. Ma conclusion ici tient, même si Banerjee et al. devaient, par un certain *deus ex machina*, résoudre toutes les innombrables préoccupations sur la validité interne, la validité externe et l'éthique de la recherche qui ont été nivélées par leurs méthodes (Deaton 2010; Muller 2015; Hoffmann 2019). Enfin, je plaiderai pour une approche plus éclectique de l'économie de développement qui emprunte largement aux aspects et aux ambitions des précurseurs du domaine, mais se fonde sur les spécificités (histoire, politique, etc.) de chaque pays en développement.

Dans sa première incarnation dans les années 1940, l'économie de développement s'intéressait à

la grande question de comment transformer fondamentalement les économies du « tiers-monde » d'alors. Albert Hirschman, lui-même pionnier du domaine, écrit que « l'économie de développement a commencé comme le fer de lance d'un effort qui devait apporter l'émancipation totale du retard » (2013: 69). Dans cette formulation initiale, le développement signifiait sans équivoque une augmentation soutenue du revenu par habitant. Et le véhicule qui devait en faire la livraison était l'industrialisation. Les pionniers (Paul Rosenstein-Rodan, Ragnar Nurkse, W. Arthur Lewis, Kurt Mandelbaum, Albert Hirschman, entre autres) ont tous convenu que le processus d'industrialisation nécessitait un État omniprésent non seulement pour remédier aux défaillances du marché, qui seraient endémiques dans le monde en développement, mais aussi pour s'engager dans des initiatives entrepreneuriales. Une grande partie des débats intellectuels de l'époque étaient entre ceux qui pensaient que l'industrialisation nécessitait une « grande poussée » sur une voie de « croissance équilibrée » (Rosenstein-Rodan, Nurkse, et Lewis, dans une certaine mesure), et ceux qui pensaient qu'il fallait « déséquilibrer » les liens sectoriels pour atteindre l'industrialisation (Hirschman). C'étaient les jours heureux de l'économie de développement classique.

A partir du milieu des années 1970, une crise de confiance est apparue au sein de l'économie de développement suite aux nombreux faux-départs de l'industrialisation

dans le monde en développement. Les pays qui étaient bien positionnés pour « décoller » n'y ont pas réussi et ceux qui ont décollé se sont écrasés peu après. La mathématisation croissante de l'économie en cours à l'époque signifiait que les pionniers de l'économie de développement, dont beaucoup n'étaient pas formés à la nouvelle orthodoxie, ne pouvaient adéquatement répondre à la charge portée par les économistes néoclassiques selon qui les faux départs étaient le fait de la mauvaise allocation des ressources par les gouvernements. En outre, les néo-marxistes ont souligné que, plutôt que de combler les inégalités comme le supposaient les économistes de développement classiques, le peu d'industrialisation qui avait été accompli a eu pour effet réel d'aggraver les inégalités intra et inter-pays. Enfin, un grand nombre des efforts d'industrialisation se seraient faits au détriment des progrès politiques et démocratiques, sous des régimes autoritaires, aspects qui avaient été complètement négligés par les économistes de développement de première génération¹. Tous ces facteurs, selon Hirschman (2013), ont entraîné le déclin de l'économie de développement, au moins dans son millésime classique.

Dans les années 1980, de nombreux pays pauvres étaient aux prises avec des crises économiques. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, la Banque mondiale a retracé l'origine de la crise aux distorsions de l'économie qui avaient été en partie inspirées par le travail des économistes de développement (Banque mondiale 1981). La recommandation de la Banque mondiale et d'autres institutions alliées était donc simple: les pays pauvres, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne, devaient structurellement ajuster leurs économies en faveur d'allocations fondées sur le marché couplées à un

rôle minimal de l'État. Cependant, dans les années 1990, il était devenu évident que l'ajustement structurel avait été le mauvais médicament pour la mauvaise crise (Mkandawire et Soludo 1998). De nombreux pays africains ont mis en œuvre les exigences d'ajustement structurel avec des résultats dévastateurs, en particulier pour les pauvres².

Au début du XXI^e siècle, les institutions financières internationales (IFI) sont arrivées à la conclusion que l'attention particulière portée aux marchés et inhérente aux politiques d'ajustement structurel (PAS) avait eu un impact négatif sur la vie des pauvres. Ainsi, elles exigeaient maintenant des gouvernements africains des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) qui devaient expliquer comment les gouvernements protégeraient le bien-être des pauvres. Cependant, les IFI et de nombreux membres de la communauté des donateurs étaient toujours d'avis que les politiques étatiques étaient à blâmer pour la crise. Ces points de vue ont été fortement influencés par les travaux de l'« école néo-patrimoniale » qui utilisaient un incroyable florilège d'épithètes (« tribal », « corrompu », « népotisme », « parasitaire », etc.) pour décrire la faillite de l'État africain (Mkandawire 2015).

C'est dans ce milieu que la version dominante actuelle de l'économie de développement est née. Vu l'incompétence de l'État africain, la communauté des donateurs a insisté pour la fourniture d'une aide directe aux communautés dans le besoin. La participation du gouvernement à ce processus devait être réduite au strict minimum. C'est ainsi qu'a commencé l'ère des organisations non gouvernementales (ONG) et de l'aide comme projet (*Aid project*).

Inspirés par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les donateurs ont identifié des micro-interventions dans la plupart des domaines de la santé et de l'éducation, car celles-ci étaient considérées comme des contributions importantes au développement. Les grandes infusions dans l'*Aid Project* ont cependant nécessité des évaluations rigoureuses pour déterminer « ce qui fonctionne » (Duflo et Kremer 2008). Savoir ce qui fonctionne n'est pas seulement important aux fins de comptabilisation de l'argent des contribuables par les donateurs, mais également pour la transplantation de ces connaissances dans d'autres contextes du monde en développement. Les économistes du courant dominant, dotés d'outils d'identification crédible des causes (Angrist et Pischke 2010), étaient particulièrement adaptés à ce défi. Ainsi, s'est formée une relation symbiotique par laquelle les donateurs fournissent des ressources financières et les économistes fournissent des réponses crédibles sur les interventions qui fonctionnent. Et pour ce faire, les économistes se sont créé des « îlots de normalité » dans les pays en développement (c'est-à-dire des endroits isolés des pulsions néo-patrimoniales de l'État) pour mener leurs expérimentations de développement avec des ONG locales comme partenaires privilégiés d'exécution. L'économie du développement ne se préoccupait plus de la grande macro-question de savoir comment accroître, de façon permanente, le revenu par tête, mais de micro-questions sur l'amélioration de certaines interventions (moustiquaires, comprimés vermifuges, sel iodé, enseignement de techniques de négociation aux filles, etc.), une mesure bien étriquée du bien-être des pauvres.

Cette réorientation du domaine de l'économie du développement vers les micro-préoccupations trahit une incompréhension totale de ce que l'on entend communément par développement. En disant cela, je ne conteste pas l'affirmation selon laquelle certaines interventions de niveau micro préconisées par les nouveaux économistes de développement atténuent certaines des difficultés des pauvres (bien sûr, je résume ici les questions encore non résolues de validités interne et externe, etc.). Cependant, l'argument est que les interventions privilégiées des nouveaux économistes de développement ne sont, en aucun cas, la condition sine qua non du développement. Au mieux, ces interventions, tout comme l'aide humanitaire, agissent comme un pansement destiné à soulager temporairement les souffrances. Et comme l'a fait valoir Deaton (2013) dans le cas de la Grande-Bretagne de la fin du 18ème et du début du 19ème siècle, des améliorations spectaculaires du bien-être (mesurées, par exemple, par l'espérance de vie) ont suivi l'augmentation du niveau général des revenus. L'augmentation des revenus, à son tour, a accordé aux autorités les ressources nécessaires pour investir dans des infrastructures d'assainissement public à grande échelle. C'est aussi ce qui a caractérisé l'expérience chinoise des 30 dernières années. Les nouveaux économistes de développement sont coupables d'avoir mis la charrue avant les bœufs.

Il est urgent que l'économie de développement renoue avec son ambition et sa préoccupation historiques de réfléchir aux mécanismes capables de transformer durablement et fondamentalement la vie des pauvres. Et comme le

soutient Rodrik (2008), certaines compétences empiriques des boîtes à outils des nouveaux économistes du développement peuvent être utiles ici³. Elles devront cependant être associées à d'autres méthodes de connaissance et à des approches multidisciplinaires (histoire, politique, et cetera) qui approfondissent les expériences de chaque pays. Mkandawire (2001) montre que de nombreux pays africains, portés par l'industrialisation, ont enregistré de grands progrès au cours des 20 premières années après l'indépendance. Nous avons besoin d'esprits sérieux pour déduire des leçons d'hier les défis de développement d'aujourd'hui.

Notes

1. L'expérience de W. Arthur Lewis comme conseiller économique de Kwame Nkrumah dans un Ghana nouvellement indépendant illustre ce point (voir Tignor 2006).
2. Van De Walle (2001) fait valoir que les politiques d'ajustement structurel (PAS) n'ont pas réussi en Afrique parce que de nombreux gouvernements ne les ont pas réellement mises en œuvre. Le travail minutieux de Mkandawire et Soludo (1998) montre que de nombreux gouvernements africains sont même allés plus loin dans leur mise en œuvre des PAS que ce qui était requis par les institutions financières internationales.
3. Voir l'étude de Lane (2019) sur les « nouvelles données empiriques de la politique industrielle ».

Références

- Angrist, J.D. et Pischke, J.-S., 'The credibility revolution in empirical economics: how better research design is taking the con out of econometrics', *Journal of Economic Perspectives* 24 (2): 3–30.
- Deaton, A., 2010, 'Instruments, randomization, and learning about development', *Journal of Economic Literature* 48: 424–55.
- Deaton, A., 2013, *The Great Escape: Health, Wealth, and the origins of Inequality*, Princeton NJ: Princeton University Press.
- Duflo, E. et Kremer, M., 2008, 'Use of Randomization in the Evaluation of Development Effectiveness', in *Evaluating Development Effectiveness*, World Bank Series on Evaluation and Development, Transaction Publishers.
- Hirschman, A.O., 2013, *The Essential Hirschman*, Princeton NJ: Princeton University Press.
- Hoffmann, N., 2019, 'When are experiments corrupt?', *Journal of Contemporary African Studies*, 36 (4): 532–52.
- Lane, N., 2019, 'The new empirics of industrial policy', Document de travail.
- Mkandawire, T., 2001, 'Thinking about development states in Africa', *Cambridge Journal of Economics* 25: 289–313.
- Mkandawire, T., 2015, 'Neopatrimonialism and the political economy of economic performance in Africa: critical reflections', *World Politics* 67 (3): 563–612.
- Mkandawire, T and Soludo, C.C., 1998, *Our Continent, Our Future: African Perspectives on Structural Adjustment*, Dakar: CODESRIA.
- Muller, S.M., 2015, 'Causal interaction and external validity: obstacles to the policy relevance of randomized evaluations', *World Bank Economic Review*, S217–S225.
- Rodrik, D., 2008, 'The new development economics: we shall experiment, but shall we learn?', Harvard Kennedy School Working Paper RWP-055.
- Tignor, R.L., 2006, *W. Arthur Lewis and the Birth of Development Economics*, Princeton NJ: Princeton University Press.
- Van de Walle, N., 2001, *African Economies and the Politics of Permanent Crisis, 1979–1999*, Cambridge: Cambridge University Press.
- World Bank, 1981, *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa: An Agenda for Action*, Washington DC: Banque mondiale.

AFRICA DEVELOPMENT
AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT

Vol. XLIV, No. 1, 2019

Contents / Sommaire

<i>Editorial: Money, Security and Democratic Governance in Africa</i>	1
<i>Editorial : Argent, sécurité et gouvernance démocratique en Afrique</i>	3
<i>La gouvernance de la sécurité au Mali : entre libéralisation et/ou privatisation des offres de sécurité et quête de sécurité humaine en question</i>	5
<i>Naffet Keita</i>	
<i>'Blood Money', Migrants' Enslavement and Insecurity in Africa's Sahel and Libya</i>	25
<i>Henry Kam Kab</i>	
<i>Dépenses militaires du Tchad dans la guerre contre le terrorisme en Afrique centrale et au Sahel : entre puissance militaire régionale et crise de sécurité humaine</i>	
<i>Rahis Israel Manamion</i>	45
<i>Investment in Security Forces and Human Development Challenges in Africa: Lessons from Nigeria's Experience</i>	
<i>Plangsbak Musa Suchi</i>	55
<i>L'argent au service de la terreur : flux financiers illicite et terrorisme dans les sous-régions centrale et ouest-africaine</i>	
<i>Tchango Ngale Georges Alain</i>	77

ISSN 0850 3907



COUNCIL FOR THE DEVELOPMENT OF SOCIAL SCIENCE
RESEARCH IN AFRICA
CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
EN SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE

AFRICA DEVELOPMENT
AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT

Vol. XLIV, No. 2, 2019

Contents / Sommaire

<i>Editorial: Money, Security and Democratic Governance in Africa</i>	1
<i>Editorial : Argent, sécurité et gouvernance démocratique en Afrique</i>	3
<i>Financing Terrorism in Nigeria: Cutting off the Oxygen</i>	
<i>Christiana Ejura Attah</i>	5
<i>Illicit Financial Flows in Southern Africa: Exploring Implications for Socio-economic Development</i>	
<i>Vusi Gumede and David Fadiran</i>	27
<i>Cows, Cash and Terror: How Cattle Rustling Proceeds Fuel Boko Haram Insurgency in Nigeria</i>	
<i>Al Chukwuma Okoli</i>	53
<i>Financement des groupes armés et gouvernance démocratique en République démocratique du Congo</i>	
<i>Roger Thamba Thamba</i>	77

ISSN 0850 3907



COUNCIL FOR THE DEVELOPMENT OF SOCIAL SCIENCE
RESEARCH IN AFRICA
CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
EN SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE

AFRICA
DEVELOPMENT
AFRIQUE ET
DÉVELOPPEMENT

Vol. XLIV, No. 1, 2019

Special Issue on
Money, Security and Democratic
Governance in Africa (I)

Numéro spécial sur
Argent, sécurité et gouvernance
démocratique en Afrique (I)

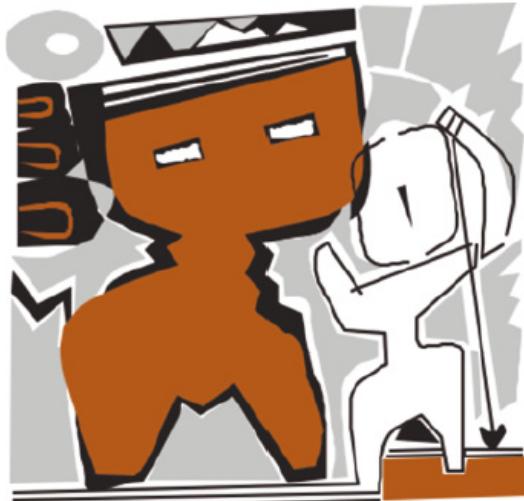


AFRICA
DEVELOPMENT
AFRIQUE ET
DÉVELOPPEMENT

Vol. XLIV, No. 2, 2019

Special Issue on
Money, Security and Democratic
Governance in Africa (II)

Numéro spécial sur
Argent, sécurité et gouvernance
démocratique en Afrique (II)



Experimentation sociale involontaire : réexamen des arguments en faveur d'un moratoire

En 2019, le prix Sveriges Riksbank (prix « Nobel ») d'économie a été décerné pour l'utilisation d'expérimentations visant à évaluer les interventions de politique sociale dans les anciennes colonies. Selon le Comité Nobel (2019), les expériences sociales «ont contribué à réduire la pauvreté dans le monde» et ont «le potentiel d'encore améliorer la vie des plus démunis du monde». Il est donc frappant de constater que le prix ne fait aucune mention de l'éthique d'expérimentation sur les personnes très vulnérables. Dans cet article, je revisite les preuves que j'ai recueillies sur le consentement éclairé lors d'expérimentations sociales dans d'anciennes colonies, ce qui suggère que de nombreuses études sont confrontées à de graves problèmes de consentement éclairé (Hoffmann 2020). Mon intention est de montrer que l'expérimentation involontaire est une importante question éthique et intellectuelle pour les chercheurs du Sud.

Mon argumentation est composée de quatre éléments. D'abord, j'explique comment la conception de nombreuses expérimentations pose de sérieux obstacles au consentement éclairé. Deuxièmement, je tente de montrer que l'expérimentation involontaire sur les personnes vulnérables dans les anciennes colonies est contraire à l'éthique: elle viole leur identité personnelle, augmente le risque de

Nimi Hoffmann

Université de Sussex,
Grande Bretagne

Cape Peninsula University of
Technology, Afrique du Sud

expérimentations sociales, et de participer à l'établissement de garanties éthiques plus efficaces.

Obstacles au consentement éclairé

Je commence par revoir les preuves de consentement éclairé. Les preuves proviennent d'une revue systématique de tous les essais contrôlés randomisés (ECR) publiés entre 2009 et 2014 dans les « meilleures revues économiques », et précédemment menées par Peters et al. (2016). J'ai utilisé leur évaluation car elle est preuve de normes de publication considérées comme les plus rigoureuses de la discipline.

Dans l'article original, je me suis concentrée sur des expériences menées en Afrique, en Asie et en Amérique latine (58 sur un total de 92 études). Pour extraire des informations sur le consentement éclairé, j'ai utilisé un critère minimalist: les participants savaient qu'ils étaient dans une sorte d'étude avant d'accepter de participer. Ils n'avaient pas à savoir qu'ils étaient dans une expérimentation, ni à connaître les détails de l'expérimentation avant de consentir à participer. Selon ce critère, 78 pour cent des auteurs n'ont pas discuté du consentement éclairé, 12 pour cent ont déclaré que les participants étaient intentionnellement non informés, et 10 pour cent ont indiqué leur

préjudice involontaire et établit des continuités avec l'expérimentation coloniale. Troisièmement, je m'oppose à l'idée que le consentement éclairé n'est pas nécessaire et que la demande de consentement éclairé dans l'expérimentation sociale est une atteinte illégitime à la souveraineté de l'État. Je soutiens que ces objections sont injustifiées et que le consentement éclairé est un élément central de la politique sociale démocratique. En conséquence, au lieu de renforcer la politique sociale, l'expérimentation involontaire l'élimine. Quatrièmement, je veux montrer que la dynamique de l'économie politique de l'expérimentation sociale signifie que les mécanismes de régulation existants peuvent être inefficaces. Cependant, l'expérimentation sociale reste une entreprise à enjeux relativement faibles par rapport à l'expérimentation médicale, et cela donc une fenêtre d'opportunité pour le développement d'une réglementation plus efficace. À la lumière de tout ceci, les universitaires du Sud ont clairement la responsabilité d'appeler à un moratoire sur les

Tableau 1: Caractéristiques de consentement éclairé d'expérimentations dans les anciennes colonies

	Non indiqué %	Non %	Oui %	Total
Les participants ont consenti à participer à une expérimentation de quelque sorte	78	12	10	100
Les participants conscients qu'ils étaient dans une expérimentation	100	0	0	100
Randomisation par grappes	0	36	64	100
Cadre institutionnel	0	76	24	100
Participants pauvres	0	3	97	100
Enfants participants	0	84	16	100
Aborde les problèmes de conceptualisation dans la possibilité de se retirer	100	0	0	100
Approuvé par un comité universitaire d'évaluation éthique	91	0	9	100

consentement éclairé pour une étude quelconque. Cependant, aucune étude n'a indiqué si les participants étaient explicitement conscients d'être étudiés (Tableau 1). Ce silence sur le consentement éclairé, et dans certains cas, son refus explicite, suggèrent qu'il est considéré comme moins important que d'autres éléments de conception expérimentale.

Cependant, la conception expérimentale de nombre de ces études présente de sérieux obstacles au consentement éclairé. Un obstacle est la pratique consistant à l'attribution aléatoire de traitements à des groupes, telles des écoles ou des cliniques. La randomisation par grappes rend souvent le consentement éclairé impossible (Lignou 2018). En effet, il peut être coûteux de quitter le service de l'agence d'exécution (comme changer d'école), ou les participants peuvent être enfermés dans le service (comme compter sur la protection sociale) ; ou, le service peut être l'option la moins chère ou la plus pratique (comme l'utilisation de la clinique la plus proche). Bien que 64 pour cent des études aient utilisé la randomisation par grappes, aucune étude n'a examiné si les participants pouvaient ne pas se retirer parce qu'il était coûteux de quitter la grappe, et comment cela a été résolu.

Un deuxième obstacle au consentement concerne la vulnérabilité des participants. Seize pour cent des études ont utilisé des enfants comme participants, mais une seule étude a explicitement obtenu le consentement des parents. Vingt-quatre pour cent ont utilisé des cadres institutionnels, tels que des cliniques ou des écoles, mais aucune étude n'a examiné si les participants pensaient qu'ils subiraient des conséquences professionnelles s'ils refusaient de participer, et comment cela a été résolu. Et presque toutes les études impliquaient l'allocation de ressources rares aux participants pauvres, mais aucune étude n'a essayé de savoir si le dénuement obligeait les gens à participer et comment cela avait été géré.

De par leur conception, il apparaît que la plupart des études de l'évaluation présentait de sérieux obstacles au consentement éclairé. J'examine ci-dessous les raisons méthodologiques de la révocation du consentement éclairé, mais je considère d'abord les implications éthiques de l'expérimentation involontaire.

Ethique du consentement éclairé

La révocation du consentement éclairé pour les personnes vulnérables a des implications

Premièrement, elle fait la distinction entre traiter les humains comme des personnes ayant le droit de participer ou non, et ; les traiter comme des sujets à manipuler à des fins de recherche. (Barrett et Carter 2010: 520). C'est pour cette raison que le consentement éclairé a été incorporé dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques comme l'un des « droits inaliénables de tous les membres de la famille humaine dérivant] de la dignité inhérente à la personne humaine » (Assemblée générale des Nations-Unies, 1966). Ce cadrage fait de l'absence de consentement éclairé une violation de la personne, compte non tenu des conséquences négatives qu'elle induit. Vu sous cet angle, l'expérimentation involontaire viole sans nul doute l'identité individuelle de certaines des personnes les plus vulnérables du monde, les noirs et les bruns pauvres, dont beaucoup sont des femmes.

Deuxièmement, cela augmente le risque de dommages non intentionnels. Si les participants sont conscients de la véritable nature de l'intervention, de ses risques et de ses compromis, ils peuvent alerter les expérimentateurs des conséquences négatives involontaires. Ceci est important pour les expérimentations qui allouent des ressources

essentielles, telles que des revenus ou des soins de santé, aux personnes pauvres. La rétention ou la fourniture de ressources à des groupes particuliers peut nuire aux groupes vulnérables, ou catalyser des contestations socialement déstabilisantes (Acemoglu 2010). Le principe est général : chaque individu a des connaissances riches, complexes et profondes sur lui-même, mais les expérimentateurs ont nécessairement des connaissances rares et mais insuffisantes sur les participants (sinon ils n'auraient aucune raison de les étudier). Étant donné que toutes les expérimentations sociales sont caractérisées par des asymétries d'information entre expérimentateurs et participants, les expérimentateurs ne savent pas quels dommages ils pourraient causer. Dans la mesure où le consentement éclairé permet aux participants de réduire l'ignorance des expérimentateurs, il joue un rôle inestimable dans la réduction des risques de préjudice.

Tableau 2 : Lieu de première publication des expériences menées dans les anciennes colonies

	Fréquence	Pourcentage
Afrique	0	0
Asie	3	5
Europe	10	17
Amérique latine	0	0
Etats-Unis	39	67
Banque mondiale	6	10
Autres	0	0
Total	58	100

Troisièmement, la révocation du consentement éclairé augmente le risque d'établir des continuités historiques avec l'expérimentation coloniale. De nombreux expérimentateurs coloniaux espéraient améliorer la vie des pauvres et contribuer à la science, mais leurs expérimentations étaient souvent involontaires et nuisibles, et avaient pour effet de positionner des régions entières en « laboratoires vivants » dans lesquels la curiosité scientifique et l'envie de bienfaisance étaient satisfaites (Tilley 2011). Des asymétries régionales marquées entre les auteurs augmentent ce risque (tableau 2). Dans la revue de la littérature, dans les expériences menées dans les anciennes colonies, 84 pour cent des auteurs principaux se trouvaient dans des institutions aux États-Unis ou en Europe occidentale. Aucun premier auteur ne se trouvait en Afrique ou en Amérique latine, et seulement 5 pour cent se trouvaient en Asie.

Traitements des objections

La suspension du consentement éclairé dans les expérimentations sociales est généralement une réponse au problème de validité externe, ou la capacité d'appliquer les résultats en dehors du contexte de l'étude à un autre endroit, ou à un autre moment (Barrett et Carter 2010). Si les participants savent qu'ils sont dans une expérimentation, ils peuvent se comporter différemment qu'ils ne le feraient dans des conditions non expérimentales, de sorte que les résultats d'une intervention pourraient ne pas pouvoir être étendus à une population. Pourtant, la solution standard dans la recherche médicale (l'application de placebos) n'est pas possible dans la plupart des expérimentations sociales (Peters, Langbein et Roberts 2016). Ainsi, il existe une argumentation prima facie de « plus grand bien » pour violer le consentement éclairé ; elle contribue à garantir la validité externe des expérimentations afin d'apporter des preuves pour des politiques plus avantageuses.

Avec ou sans consentement éclairé, cependant, les expérimentations sociales sont confrontées à de graves problèmes de validité externe. Il est peu probable que les effets observés dans l'échantillon soient similaires aux effets sur la population en raison des effets d'équilibre général et d'économie politique (Heckman 1992; Moffitt 1992; Deaton 2010; 2010), tandis que la perception selon laquelle les expérimentations sont non paramétriques et dénuées de théorie est incompatible avec les revendications de généralisabilité (Muller 2015; Deaton et Cartwright 2016). Et même si les résultats expérimentaux pouvaient se généraliser à différentes personnes ou à différentes époques, cela suppose que les expérimentations

conduisent à des politiques plus avantageuses que d'autres formes de recherche. Il s'agit d'une affirmation contrefactuelle pour laquelle aucune preuve expérimentale n'a encore été fournie (Chelwa et Muller 2019). En effet, le rôle des expérimentations médicales avec des résultats néfastes, tels que la crise des opioïdes, met en garde contre les affirmations fortes sur les avantages politiques (Deaton à paraître). Ainsi, les appels à la validité externe ne répondent pas aux préoccupations sur la suspension du consentement éclairé; au lieu de cela, ils déplacent simplement le terrain vers des problèmes méthodologiques encore plus épineux sur la validité externe et le doute.

Les défenseurs de l'expérimentation involontaire pourraient plutôt soutenir que les dommages potentiels de l'expérimentation sociale sont insignifiants par rapport à ceux de l'expérimentation médicale, et qu'en effet, les avantages potentiels de la révocation du consentement éclairé l'emportent sur ses inconvénients. Singer et al. (2019) fournissent l'analogie suivante pour promouvoir cet argument utilitaire :

Le philosophe Derek Parfit demande si une personne prise au piège dans un immeuble qui s'effondre peut casser l'orteil d'un étranger inconscient pour sauver la vie d'un enfant. Un grand nombre de personnes estiment qu'utiliser un « étranger » de la sorte est éthiquement permis. De même, les ECR ont parfois identifié des interventions qui sont des dizaines, voire des milliers de fois plus efficaces que d'autres.

Cependant, c'est une mauvaise analogie. L'exemple de la personne piégée implique seulement trois personnes dans un scénario étroitement circonscrit. Les expérimentations sociales impliquent

généralement un grand nombre de personnes dans des environnements sociaux poreux et complexes. Dans l'évaluation systématique discutée ci-dessus, la majorité des études avaient des tailles d'échantillons allant de milliers d'individus à des millions de ménages (Peters, Langbein et Roberts 2016). Cette complexité et cette échelle impliquent nécessairement des asymétries d'information entre les expérimentateurs et les participants. Ainsi, non seulement les dommages potentiels ne sont pas entièrement connus, mais les avantages potentiels également. Un argument utilitaire nécessite une certaine connaissance des méfaits et des avantages possibles d'une action afin de les comparer les uns aux autres. Pourtant, le mécanisme même par lequel une meilleure information sur les méfaits et les avantages potentiels pourrait être obtenue (consentement éclairé) est exclu en faisant appel aux conséquences prétendument bénéfiques. L'argument utilitaire contre le consentement éclairé vacille pour des raisons de circularité.

Une autre ligne de défense consiste à dire que les expérimentations sociales s'appuient généralement sur des interventions existantes menées par des gouvernements, des ONG ou des entreprises. Ainsi, si des interventions doivent être imposées unilatéralement, les expérimentateurs sociaux peuvent également tirer des connaissances de ces interventions, qui peuvent être utilisées pour identifier les éventuels dommages (Singer, Baker et Haushoffer 2019). Cela fait écho à une vision bien établie selon laquelle toutes les interventions de politique sociale sont des expérimentations, mais il s'agit de rendre les connaissances de ces interventions socialement utiles. En 1938, par exemple, la théoricienne sociale britannique Beatrice Webb soutenait :

Toute administration, que ce soit pour des motifs de profit ou de service public, de l'usine ou de la mine, de l'école élémentaire ou du bureau de poste, de la coopérative ou du syndicat n'équivaut à rien d'autre qu'une expérimentation de la vie d'autres personnes (cité dans Oakley 2000: 318.)

La différence est que les expérimentations sociales lèvent le voile du secret sur les interventions gouvernementales et contribuent donc utilement à la connaissance. Cependant, comme l'ont reconnu les premiers partisans des «réformes comme expérimentations», cela n'implique pas de révoquer le principe du consentement éclairé, car cela voudrait dire les soustraire à la responsabilité personnelle (Campbell 1969; Campbell et Russo 1999). Cette version de l'argumentation est faible, car elle repose sur le transfert de responsabilités.

Une version plus forte de cette argumentation est qu'il n'est pas cohérent d'exiger des expérimentateurs sociaux qu'ils obtiennent le consentement éclairé des participants, alors qu'il n'est exigé de l'agence d'exécution, en particulier les gouvernements (MacKay et Chakrabarti 2019; Meyer et al. 2019). Il s'agit d'une exigence de cohérence importante. Mais au lieu de renoncer au principe de consentement éclairé des expérimentateurs, comme le suggèrent ces auteurs, il y a plutôt de bonnes raisons d'insister sur un engagement cohérent en faveur du consentement éclairé.

La première raison est le problème d'information asymétrique. Si les gouvernements et les ONG doivent assurer le bien-être des personnes qu'ils servent, le consentement éclairé est un mécanisme important par lequel ils peuvent réduire leur ignorance des méfaits et des

avantages des interventions de politique sociale. De ce point de vue, le consentement éclairé est un élément important du renforcement de la capacité des gouvernements et des ONG à aider les populations.

La deuxième raison s'applique particulièrement aux gouvernements qui revendiquent la légitimité au motif qu'ils représentent la volonté du peuple qu'ils gouvernent. MacKay et Chakrabarti (2019) soutiennent que les gouvernements légitimes n'ont pas besoin d'obtenir le consentement éclairé dans les expérimentations sociales, car la programmation politique fait partie de leur « droit à gouverner ». Sur ce point :

Les résidents individuels sont légitimement souverains sur ces domaines d'action protégés par leur droit à l'autonomie, et les gouvernements sont légitimement souverains sur ces domaines d'action protégés par leur droit à gouverner. S'ils respectent les limites de leur droit à gouverner dans l'élaboration des politiques, les gouvernements ne violent donc pas le droit de leurs résidents à l'autonomie. (MacKay et Chakrabarti 2019: 5).

Comme ils le reconnaissent, cela suppose que « les gouvernements et leurs résidents ont des sphères de souveraineté mutuellement exclusives ». Ce raisonnement est manifeste dans le rapport Belmont (National Commission for the Protection of Human Subjects of Biomedical and Behavioral Research 1978), qui renonce à l'exigence de consentement éclairé dans les expérimentations menées par le gouvernement des États-Unis.

Pourtant, c'est un bien léger modèle de démocratie. Cela implique que la participation démocratique devrait être limitée au vote sporadique et qu'elle est compatible avec

la gouvernance autocratique, tant que l'autocratie est limitée à la période entre les élections. Il suppose également qu'un gouvernement élu est considéré avec la même légitimité par tous les résidents. Mais la légitimité d'un gouvernement est en partie fonction de la manière dont il traite ses résidents. Le rapport Belmont a été publié six ans seulement après la conclusion de l'étude Tuskegee sur la syphilis non traitée d'hommes noirs non-consentants (Washington 2006). Il a été suivi une décennie plus tard par un essai financé par le gouvernement qui a, de force, administré un médicament mortel à des orphelins noirs et latinos séropositifs. Le procès ne s'est terminé qu'en 2001 (Yearby 2016). Une assertion générale sur la légitimité d'un gouvernement, et son droit souverain de passer outre le consentement, élide les luttes sur qui a le droit d'être traité comme un humain. Ce faisant, il ne tient pas compte des préjudices qu'un gouvernement pourrait infliger à des personnes qu'il considère implicitement comme étant moins qu'humaines.

L'affirmation selon laquelle les gouvernements et leurs résidents vivent dans des sphères de souveraineté mutuellement exclusives est également en contradiction avec la pratique quotidienne de la gouvernance démocratique. Les gouvernements en partie, tirent vraisemblablement leur légitimité de leur ouverture à la participation des résidents à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques. Cela comprend la consultation des résidents sur la législation future, les résidents participant activement et parfois résistant à la législation par des défis juridiques et des actions politiques, et les résidents surveillant et évaluant la mise en œuvre des politiques afin de

tenir le gouvernement responsable. Ces activités sont toutes liées à l'esprit de consentement éclairé. Rendre ce principe explicite n'est pas contraire au droit d'un gouvernement de gouverner. Au contraire, il semblerait l'incarner.

Cependant, cela ne veut pas dire une insistance dogmatique et inflexible sur le principe de consentement éclairé. Ce serait nier le contexte historique et les relations inégales de pouvoir. Un gouvernement augmentant les impôts des riches est une question différente de celle d'un gouvernement augmentant les impôts des pauvres. On pourrait raisonnablement croire que les protestations des riches ont une résonance moins légitime sur le gouvernement que les plaintes des pauvres, puisque les premiers se battent pour des priviléges, tandis que les seconds se battent pour survivre. De même, il est courant d'assouplir les exigences de consentement éclairé lors d'enquêtes sur des acteurs puissants qui se livrent à des comportements contraires à l'éthique ou illégaux, tels que la discrimination raciale ou le blanchiment d'argent (Findley et Nielson 2015).

Dans la recherche et la gouvernance, le consentement éclairé fonctionne donc idéalement comme un principe de base de protection des plus vulnérables et ne peut être levé qu'avec une justification contextuelle solide. En matière de gouvernance en particulier, il s'agit d'un élément constitutif d'un régime légitime ; c'est le moyen utilisé pour raffermir le pacte social entre le gouvernement et ses résidents, pacte à partir duquel se construit une politique sociale démocratique.

Considérée attentivement alors, la violation du consentement éclairé dans les expérimentations sociales est incohérente. Les

expérimentations sociales visent manifestement à contribuer positivement à la politique sociale. Pourtant, la violation du consentement éclairé compromet la réalisation d'une politique sociale démocratique. C'est l'argument politique contre l'expérimentation involontaire: qu'elle est une menace prima facie à la politique sociale démocratique.

Les arguments en faveur d'un moratoire

Toutes les expérimentations dans l'évaluation systématique ont été publiées dans des revues prestigieuses, et bien qu'aucune d'elles n'ait mentionné une quelconque forme de revue éthique, elles ont probablement été approuvées par les comités d'évaluation institutionnels de leurs universités. Cela suggère que les mécanismes de régulation de l'expérimentation sociale sont inefficaces.

Une réglementation faible est probablement une fonction de l'économie politique de l'expérimentation sociale. Au cours des deux dernières décennies, l'utilisation d'expérimentations a considérablement augmenté, pour évaluer les résultats d'interventions de politique sociale dans les anciennes colonies. L'un des principaux moteurs de cette augmentation est le Laboratoire d'action contre la pauvreté Abdul Latif Jameel (J-PAL), fondé par deux des lauréats du prix Nobel 2019, Esther Duflo et Abhijit Banerjee. Depuis sa création en 2003, J-PAL a publié 876 expérimentations sociales dans 80 pays, et la plus grande proportion a été réalisée dans des pays africains (Jatteau 2018).

Bien que J-PAL ne soit pas transparent sur ses finances, selon certaines estimations, il a reçu environ 300 millions de dollars

entre 2003 et 2018 (Servet 2018). Ce financement provient de diverses institutions telles que la Banque mondiale, le Département britannique pour le développement international et la Fondation Gates. Et l'impact de J-PAL devrait s'accroître avec le prix Nobel, qui a non seulement permis de grandir le prestige de l'expérimentation sociale en général, mais également celui de leur institut ; il a également permis aux lauréats d'obtenir un financement supplémentaire de 50 millions de dollars des donateurs pour étendre le programme mondial de J-PAL aux institutions et aux chercheurs des anciennes colonies (Kremer 2019).

En effet, il semble que J-PAL ait eu une influence sur la Banque mondiale, qui a été un important moteur de l'expérimentation sociale, à la fois en tant que financeur de projet et de recherche, et en tant que groupe de réflexion. En 2005, la Banque a commandé une évaluation de recherche dirigée par Banerjee, qui a condamné les projets de la Banque pour manque d'évaluation d'impact rigoureuse (cité dans Jatteau 2018). Ce point de vue a été repris par *Evaluation Gap Working Group* (2006), qui comprenait des auteurs de J-PAL et des acteurs du développement, tels que la Banque mondiale et la Fondation Gates. La même année, la Banque mondiale a créé une unité dédiée à l'évaluation d'impact (DIME) composée d'anciens associés de J-PAL pour mener des ECR. Le nombre d'ECR utilisés dans les évaluations de la Banque mondiale est ensuite passé d'une valeur de référence de zéro en 2000 à un peu plus des deux tiers de toutes les évaluations en 2010 (Bédécarrats, Guérin et Roubaud 2019).

Ce changement dans la politique de la Banque mondiale a accompagné

des changements dans la politique de développement international qui aujourd'hui est focalisée sur la gestion axée sur les résultats. Ces lignes directrices ont été formulées dans la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide au développement, et réitérées par toutes les grandes conférences sur l'aide publique au développement, à Accra en 2008, à Busan en 2011 et à Addis-Abeba en 2015 (Bédécarrats, Guérin et Roubaud 2019). Depuis, plusieurs agences de financement dédiées aux ECR ont été créées. Le *Strategic Impact Evaluation Fund* a été fondé en 2007, le *Global Agriculture and Food Security Program* en 2009, et le *Impact Evaluation to Development Impact* en 2011.

Cela suggère que l'expérimentation sociale est rapidement devenue une entreprise multinationale, avec des intérêts financiers et politiques importants. C'est également une activité de grand prestige, avec les grandes universités des États-Unis au centre du réseau de recherche (Jatteau 2016). La combinaison de ces facteurs a probablement aidé J-PAL à développer un modèle d'influence politique qui se concentre sur la stimulation de la demande en «co-créant» des expérimentations avec les gouvernements, les ONG et les bailleurs de fonds (Gyamfi et Park 2019). En conséquence, les institutions-clés, qui auraient pu interpeler les expérimentateurs sur leurs responsabilités, ne sont plus indépendantes de la recherche, et leur volonté d'appliquer l'éthique peut être sapée par un conflit d'intérêts (Hoffmann 2018).

Compte tenu de ces contraintes, les modèles existants de régulation des expérimentations sont probablement incapables d'efficacité. Il est difficile pour les entités

nationales de réglementer les industries multinationales. Il n'est pas facile pour les pays ou les universités pauvres de s'opposer aux expérimentations contraires à l'éthique des donateurs ou des riches universités du Nord. Et il est difficile de faire preuve de prudence dans un contexte de politique internationale prônant avec enthousiasme l'expérimentation comme l'étonnement-or. En tant que tel, l'expérimentation éthique nécessitera probablement de nouveaux modèles de réglementation, qui impliquent des universitaires et des gouvernements du Sud travaillant en collaboration.

C'est dans ce contexte que l'économiste expérimental Sarin (2019) a exhorté les lauréats du prix Nobel 2019 à demander l'arrêt de toutes les expérimentations sur les personnes vulnérables jusqu'à ce que des garanties éthiques efficaces soient établies. Il s'agit d'une intervention importante, mais elle ne tient pas compte des responsabilités des universitaires du Sud envers nos sociétés, et élude le rôle que les universitaires du Sud ont joué, rôle qui a permis des expérimentations contraires à l'éthique. Il est de notre responsabilité d'insister pour que les expérimentations dans nos sociétés suivent des protocoles éthiques rigoureux, et nous devons être à l'avant-garde pour garantir que cela soit appliqué. Cela ne veut pas dire que les chercheurs du Nord n'ont aucune responsabilité et ne doivent pas empêcher l'expérimentation contraire à l'éthique, mais c'est notre propre conduite qui m'inquiète.

Les perspectives d'une régulation plus efficace des expérimentations sociales semblent plus prometteuses que celles de l'expérimentation médicale. Selon une estimation, entre 2007 et 2017, 360 millions de personnes ont participé à un essai

clinique enregistré (Narita 2019). En comparaison, seulement 22 millions de personnes étaient inscrites à des expérimentations sociales (dans des disciplines telles que l'économie, les sciences politiques et la psychologie). L'ampleur même de l'expérimentation médicale suggère qu'il existe des obstacles financiers et politiques beaucoup plus importants pour une réglementation efficace par rapport à l'expérimentation sociale.

À cet égard, je crois que les chercheurs du Sud ont trois responsabilités claires. Premièrement, nous avons le devoir de demander un moratoire sur l'expérimentation jusqu'à ce que des mécanismes de régulation efficaces soient établis. Deuxièmement, nous avons l'obligation de comprendre les contraintes d'une réglementation efficace. À cet égard, nous avons beaucoup à apprendre des chercheurs en médecine, qui ont longtemps été aux prises avec une expérimentation contraire à l'éthique. Et troisièmement, nous avons la responsabilité de résister à l'expérimentation contraire à l'éthique, et de participer à la mise en place de garanties éthiques efficaces. Ces responsabilités sociales découlent de nos libertés intellectuelles, comme reconnu depuis longtemps par la communauté du CODESRIA (Diouf et Mamdani 1994). Car la liberté intellectuelle n'est pas simplement une absence de contraintes négatives. C'est aussi une liberté positive de servir. Définir et faire respecter les limites appropriées de l'expérimentation sociale est crucial pour préserver la dignité des personnes les plus vulnérables, réduire le risque de préjudice et atténuer les continuités de l'expérimentation coloniale. Il s'agit également d'une petite mais importante étape dans la reconquête

du projet intellectuel de politique sociale démocratique et, comme le soutiennent Chelwa et Muller dans ce numéro, du grand projet intellectuel de développement.

Références

- Acemoglu, Daron, 2010, "Theory, General Equilibrium, and Political Economy in Development Economics." *Journal of Economic Perspectives* 24 (3): 17–32.
- Barrett, Christopher B., et Michael R. Carter, 2010, "The Power and Pitfalls of Experiments in Development Economics: Some Non-Random Reflections." *Applied Economic Perspectives and Policy* 32 (4): 515–48. <https://doi.org/10.1093/aepp/ppq023>.
- Bédécarrats, Florent, Isabelle Guérin, et François Roubaud, 2017, "All That Glitters Is Not Gold. The Political Economy of Randomized Evaluations in Development." *Development and Change* 0 (0): 1–28. <https://doi.org/10.1111/dech.12378>.
- Campbell, Donald T., 1969, "Reforms as Experiments." *American Psychologist* 24 (4): 409. <https://psycnet.apa.org/record/1969-17253-001>.
- Campbell, Donald T., et M. Jean Russo. 1999, *Social Experimentation*. Vol. 1. Sage Publications, Inc.
- Chelwa, Grieve, et Sean M. Muller, 2019, "The Poverty of Poor Economics." *Africa Is a Country* (blog). 2019. <https://africasacountry.com/2019/10/the-poverty-of-poor-economics>.
- Comité Nobel (The Committee for the Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel), 2019, "Scientific Background on the SverigesRiksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel 2019: Understanding Development and Poverty Alleviation." Stockholm: The Royal Swedish Academy of Sciences. <https://www.nobelprize.org/uploads/2019/10/advanced-economicsciencesprize2019.pdf>.
- Deaton, Angus, forthcoming. "Randomization in the Tropics Revisited: A Theme and Eleven Variations." In *Randomized Control Trials in the Field of Development: A Critical Perspective*, edited by Florent Bédécarrats, Isabelle Guérin, et François Roubaud. Oxford: Oxford University Press.

- _____, 2010, “Instruments, Randomization, and Learning about Development.” *Journal of Economic Literature*, 424–455. <http://www.jstor.org/stable/20778731>.
- Deaton, Angus, et Nancy Cartwright. 2016, “Understanding and Misunderstanding Randomized Controlled Trials.” NBER Working Paper 22595. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research.
- Diouf, Mamadou, et Mahmood Mamdani, eds. 1994, *Academic Freedom in Africa*. Dakar: CODESRIA.
- Evaluation Gap Working Group, 2006, “When Will We Ever Learn? Improving Lives Through Impact Evaluation.” Washington, D.C: Centre for Global Development. https://www.cgdev.org/sites/default/files/7973_file_WillWeEverLearn.pdf.
- Findley, Michael, et Daniel Nielson. 2015, “Obligated to Deceive? Aliases, Confederates, and the Common Rule in International Field Experiments.” In *Ethics and Experiments Problems and Solutions for Social Scientists and Policy Professionals*, édité par Scott Desposato. New York: Routledge.
- Gyamfi, Bridget Konadu, et Bethany Park, 2019, “How to Keep Good Research from Dying a Bad Death: Strategies for Co-Creating Research with Impact.” *Innovations for Poverty Action* (blog). January 2, 2019. <https://www.poverty-action.org/blog/how-keep-good-research-dying-bad-death-strategies-co-creating-research-with-impact>.
- Heckman, James J., 1992, “Randomization and Social Policy Evaluation.” In *Evaluating Welfare and Training Programs*, édité par Charles Manski and Charles Garfinkel, 547–70. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Hoffmann, Nimi, 2018, “When Are Experiments Corrupt?” *Journal of Contemporary African Studies* 36 (4): 532–52. <https://doi.org/10.1080/02589001.2019.1579893>.
- Hoffmann, Nimi, 2020, “Involuntary Experiments in Former Colonies: The Case for a Moratorium.” *World Development Symposium on Experimental Approaches in Development and Poverty Alleviation* (127).
- Jatteau, Arthur, 2016, “Faire Preuve Par Le Chiffre ? Le Cas Des Expérimentations Aléatoires En Économie [‘Evidence by Numbers? The Case of Randomized Controlled Trials in Economics’].” PhD dissertation, Paris: Université Paris-Saclay, Ecole Normale Supérieure.
- Jatteau, Arthur, 2018, “The Success of Randomized Controlled Trials.” *Historical Social Research / HistorischeSozialforschung*, Special Issue: Economists, Politics, and Society. New Insights from Mapping Economic Practices Using Field-Analysis, 43 (3): 94–119. <https://www.jstor.org/stable/pdf/26491530.pdf?refrid=excelsior%3A85269e6dca8d2a2dd974cf550d25382c>.
- Kremer, Michael, 2019, “Prize Lecture.” Presented at the TheSverigesRiksbank Prize in Economic Sciences in Memory of Alfred Nobel 2019, Stockholm University, December 8. <https://www.nobelprize.org/prizes/economic-sciences/2019/kremer/lecture/>.
- Lignou, Sapfo, 2018, “Informed Consent in Cluster Randomised Trials: New and Common Ethical Challenges.” *Journal of Medical Ethics* 44 (2): 114–20. <https://doi.org/10.1136/medethics-2017-104249>.
- MacKay, Douglas, et Averi Chakrabarti, 2019, “Government Policy Experiments and Informed Consent.” *Public HealthEthics* 12 (2): 188–201. <https://doi.org/10.1093/phe/phy015>.
- Meyer, Michelle N., Patrick R. Heck, Geoffrey S. Holtzman, Stephen M. Anderson, William Cai, Duncan J. Watts, et Christopher F. Chabris, 2019, “Objecting to Experiments That Compare Two Unobjectionable Policies or Treatments.” *Proceedings of the National Academy of Sciences* 116 (22): 10723–10728.
- Moffitt, Robert, 1992, “Evaluation Methods for Program Entry Effects.” In *Evaluating Welfare and Training Programs*, édité par Charles Manski et Charles Garfinkel, 231–52. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Muller, Séan M., 2015, “Causal Interaction and External Validity: Obstacles to the Policy Relevance of Randomized Evaluations.” *The World Bank Economic Review* 29 (suppl 1): S217–25. <https://doi.org/10.1093/wber/lhv027>.
- Narita, Yusuke, 2019, “Experiment-as-Market: Incorporating Welfare into Randomized Controlled Trials.” *HCEO Working Paper Series*. Chicago: Human Capital and Economic Opportunity Global Working Group, University of Chicago.
- National Commission for the Protection of Human Subjects of Biomedical and Behavioral Research, 1978, “The Belmont Report: Ethical Principles and Guidelines for the Protection of Human Subjects of Research.” Washington, D.C: Superintendent of Documents.
- Oakley, Ann, 2000, “A Historical Perspective on the Use of Randomized Trials in Social Science Settings.” *Crime & Delinquency* 46 (3): 315–329.
- Peters, Jörg, JörgLangbein, et Gareth Roberts, 2016, “Policy Evaluation, Randomized Controlled Trials, and External Validity— A Systematic Review.” *Economics Letters* 147 (October): 51–54. <https://doi.org/10.1016/j.econlet.2016.08.013>.
- Sarin, Ankur, 2019, “Indecent Proposals in Economics.” *The India Forum* (blog). October 29, 2019. <https://www.theindiaforum.in/article/indecent-proposals-economics>.
- Servet, Jean-Michel, 2018, *L’économie comportementale en question*. Paris: Charles Leopold Mayer. <https://www.amazon.fr/L%C3%A9conomie-comportementale-question-Jean-Michel-Servet/dp/2843772087>.
- Singer, Peter, Arthur Baker, et Johannes Haushofer, 2019, “Are Randomized Poverty-Alleviation Experiments Ethical? par Peter Singer, Arthur Baker et Johannes Haushofer – Project Syndicate.” Project Syndicate (blog). November 6, 2019. <https://www.project-syndicate.org/commentary/ethics-of-random-controlled-trials-to-fight-poverty-by-peter-singer-et-al-2019-11>.
- Tilley, Helen, 2011, *Africa as a Living Laboratory: Empire, Development, and the Problem of Scientific Knowledge, 1870–1950*. Chicago: University of Chicago Press.
- Yearby Ruqaiijah, 2017, “Missing the ‘Target’.” *American Journal of Law & Medicine* 42(4): 797–833.
- UN General Assembly, 1966, *International Covenant on Civil and Political Rights*. United Nations TreatySeries, vol. 999: 172:346.
- Washington, Harriet A., 2006, *Medical Apartheid: The Dark History of Medical Experimentation on Black Americans from Colonial Times to the Present*. Doubleday Books.

Les essais randomisé : impasse pour le développement de l'Afrique

Les essais contrôlés randomisés (ECR) sont censés être un outil important de réduction de la pauvreté dans le monde, et de contribution au développement économique et social. Après un examen minutieux, le fondement de cette affirmation se révèle remarquablement faible. Pire, en contraste marqué avec le battage médiatique autour de cette approche méthodologique, il y a des raisons substantielles de croire que l'utilisation des ECR pourrait en fait *nuire* aux perspectives et au bien-être des Africains et des pays africains.

Ce court article développe ces préoccupations comme suit¹. La première section discute de certaines limites méthodologiques fondamentales des ECR et de l'incohérence intellectuelle qui en résulte pour les partisans de cette approche. Elle montre à quel point le projet *randomista* est *en lui-même défectueux*. La deuxième section examine ensuite comment les points de vue et les préjugés préexistants, qu'ils soient idéologiques ou sur le fonctionnement des processus sociaux et économiques, contredisent le cadre des ECR en tant qu'entreprise scientifique neutre. La dernière section illustre brièvement ces arguments avec deux exemples importants en Afrique du Sud où, je pense, l'approche randomista a fait et continue de faire beaucoup de mal.

Seán M. Muller

School of Economics
University of Johannesburg
Afrique du Sud

Aperçu des limites méthodologiques

Les ECR sont une méthode pour obtenir des estimations quantitatives des effets causaux, et leur utilisation dans les essais de médicaments dans des contextes médicaux est bien connue. Le déploiement d'ECR pour répondre aux questions sociales et économiques n'est pas simple et peut, dans certaines instances, même être contraire à l'éthique dans de nombreux cas (voir Hoffmann, ce numéro). Au-delà cependant, on pourrait affirmer qu'en tant qu'accent méthodologique différent dans l'enquête intellectuelle, les ECR sont « pour la plupart inoffensifs » (Angrist et Pischke 2009). Mais ce qui caractérise l'augmentation spectaculaire de l'utilisation de cette méthode en économie, ce sont des affirmations de supériorité méthodologique dans le domaine politique, et un effort délibéré pour obtenir de l'influence (Banerjee 2007; Banerjee et Duflo 2009; 2011). C'est ce dernier projet qui a récemment reçu le prix Nobel d'économie 2019 (Nobel Media

2019) et ses promoteurs comme d'autres (Ravallion 2009; 2018; Deaton 2010) que j'appelle des « randomistas ».

L'argument de base du projet *randomista* ressemble à ceci:

1. Nous avons besoin d'estimations quantitatives fiables des effets de causalité pour prendre les bonnes décisions politiques.
2. Les hypothèses requises par d'autres méthodes économétriques pour obtenir de telles estimations sont invraisemblables.
3. Une simple analyse à l'aide d'un ECR peut identifier les effets d'intérêt politique sans nécessiter de connaissances préalables.
4. Par conséquent, les ECR annoncent une « révolution de la crédibilité » (Angrist et Pischke 2010) en économie et devraient être priorisés par les décideurs politiques en recherche de réponses simples à des questions importantes.

Chaque élément de l'argument est contesté et a fait l'objet de critiques de fond, mais pour les besoins actuels, je me concentre sur une contradiction dévastatrice au cœur de la défense des ECR dans la politique de développement.

Même si les ECR identifient effectivement les effets de causalité, la pertinence politique directe nécessite de passer d'une constatation empirique dans une population expérimentale à la recommandation d'une intervention dans une population générale plus large qui est celle dont les décideurs politiques se préoccupent². Et le principal obstacle à cela est que le l'effet causal d'une intervention existe rarement, voire jamais, de manière isolée: il dépend des caractéristiques des personnes et du contexte dans lequel l'intervention est mise en œuvre. Ou en d'autres termes: l'effet causal d'une intervention dépend de son *interaction* avec d'autres facteurs. Ces facteurs peuvent varier dans le temps ainsi que dans l'espace géographique, de sorte que même dans la population expérimentale, il y aurait un résultat différent cinq ans plus tard.

Bien qu'assez intuitif et souligné par les premiers auteurs à considérer systématiquement le problème par rapport aux expérimentations sociales (Cook et Campbell 1979), il présente un sérieux dilemme pour les randomistas. Si l'effet causal dépend d'autres facteurs, alors pour l'extrapoler à une population différente il faut connaître les facteurs pertinents et disposer de données pour voir comment ils diffèrent entre les deux populations. Mais l'argument méthodologique pour les ECR est que les hypothèses sur la structure causale, utilisées par des méthodes non expérimentales pour obtenir des estimations supposées causales, ne sont pas crédibles.

Cette argumentation peut être formalisée (Muller 2015) pour montrer qu'en affirmant simplement, plutôt qu'en établissant, que les résultats des ECR s'appliquent

à des populations plus larges, les randomistas approuvent une hypothèse avec l'exacte même structure que celle qu'ils rejettent lorsqu'il s'agit de méthodes non expérimentales. Au mieux, cela est intellectuellement incohérent, au pire, c'est fondamentalement malhonnête ; dans les deux cas, c'est une faille dévastatrice au cœur du projet randomista (Muller 2020).

Bien que l'étendue du problème n'ait pas été suffisamment reconnue, dans le sens de s'abstenir de faire des recommandations politiques ou des promesses sur la pertinence des politiques, certaines solutions indirectes ont été proposées³ L'une d'entre elles est particulièrement intéressante: les praticiens d'essais randomisés utilisent leur « expertise » pour évaluer quand/si les résultats expérimentaux peuvent être appliqués à d'autres populations. L'invocation de l'expertise qualitative, notamment dans une perspective plus large de scientisme imitatif, intéressera certainement de nombreux lecteurs qui connaissent le mépris historique manifesté par les économistes pour les méthodes qualitatives, et les revendications fondées sur l'expertise individuelle plutôt que sur les « données », les « modèles » et l'« économétrie ». Mais cela ne résout pas non plus la contradiction intellectuelle, car si l'expertise qualitative peut être utilisée pour décider des perspectives d'extrapolation, pourquoi ne pourrait-elle également pas être utilisée pour décider des perspectives d'identification des effets causaux? Cela rendrait redondants non seulement les ECR, mais plus largement, les méthodes économétriques.

Proposer l'expertise qualitative des randomistas comme solution au problème d'extrapolation attire également l'attention sur une autre

caractéristique dangereuse de leur projet: non seulement les ECR sont placés en haut d'une hiérarchie de preuves, mais les randomistas cherchent à se placer en haut d'une hiérarchie des connaissances (« hiérarchie épistémique »).

Bien sûr, le fait de privilégier les opinions des économistes sur d'autres qui ont, sans doute, une plus grande expertise n'est pas un phénomène nouveau ; dans le passé, il a conduit à des accusations d'« impérialisme économique ». Cependant, la promesse de réponses simples basées sur des « expériences scientifiques » combinée à une poussée d'influence bien financée rend le projet randomista encore pire que ses prédécesseurs.

Expériences idéologiques

Être au sommet d'une hiérarchie d'expertise est un moyen sûr d'obtenir une influence politique, mais il n'y a aucune raison prima facie de croire qu'un universitaire américain qui dirige un ECR a plus de connaissances sur un système de santé local que, par exemple, un médecin compétent qui a travaillé dans ce système pendant des décennies. Un autre problème lié aux ECR a reçu peu d'attention, mais il est très important pour les pays en développement qui essaient d'élaborer des stratégies et des trajectoires appropriées pour le développement social et économique⁴. Le problème est le suivant: *le choix même d'une intervention sur laquelle fonder un ECR est lui-même le résultat d'une conception préexistante de la manière dont le monde fonctionne et de comment il devrait fonctionner.*

Prenons l'exemple suivant. Un décideur dans le district de Busia au Kenya est préoccupé par les résultats d'apprentissage dans les écoles publiques car une

proportion relativement faible d'enfants acquiert des compétences de base en lecture, écriture et calcul. Le décideur demande l'aide d'un randomista pour améliorer les résultats et le randomista, naturellement, propose qu'un ECR, ou plusieurs ECR, soient exécutés pour savoir « ce qui fonctionne »⁵. Mais d'où vient l'intervention qui formera la base de l'ECR?

Une réponse pourrait être de dire: «essayons quelque chose qui semble avoir fonctionné ailleurs». Mais cela pose, car dans le cadre totalement absurde de l'approche randomista, rien ne peut fonctionner sans avoir été vérifié par les résultats d'un ECR. Ainsi, dans le cas de base, le randomista doit tirer une intervention de l'ensemble d'interventions *qu'il pense quelles pourraient fonctionner*⁶.

D'un point de vue purement méthodologique, cela est intéressant car, comme indiqué ci-dessus, le motif méthodologique du projet randomista est né du scepticisme pour les connaissances causales *ex ante*. Pourtant, le simple choix d'une intervention impose les convictions de chercheur dans au moins trois cas:

1. Dans la détermination de l'ensemble des interventions qui pourraient fonctionner en théorie.
2. De déterminer le sous-ensemble de 1 qui est considéré comme pratiquement réalisable.
3. De hiérarchiser les possibilités afin de sélectionner une seule intervention ou, au mieux, une poignée d'interventions.

Pour nous concentrer sur l'exemple que nous avons choisi, supposons que le décideur ou le chercheur ait les preuves d'un taux d'absentéisme élevé des enseignants, ce qui est considéré comme une cause

probable de mauvais résultats. Quelle intervention expérimentale pourrait-on instituer? Le chercheur A qui considère que les fonctionnaires des pays en développement sont intrinsèquement paresseux peut préférer un système incitatif punitif basé sur une surveillance accrue. Si cela est pratiquement impossible en raison de la résistance des enseignants ou d'autres parties prenantes, un système basé sur les récompenses peut être la deuxième meilleure option. D'un autre côté, le chercheur B (qui estime que le manque de ressources et les environnements de travail de mauvaise qualité affectent négativement la motivation) peut proposer une intervention qui augmente considérablement les ressources scolaires.

Notez que l'intervention expérimentale préférée de chaque chercheur peut même ne pas faire partie de l'ensemble d'interventions possibles ou théoriquement efficaces de son homologue. Cela se répercutera également sur l'interprétation des résultats de tout ECR. Le chercheur A interprétera les preuves d'ECR de l'inefficacité d'une intervention basée sur les ressources comme confirmant simplement ce à quoi il s'attendait déjà, tandis que le chercheur B pourrait l'interpréter comme reflétant le fait que, pour avoir un impact, l'augmentation des ressources scolaires peut prendre du temps. De même, B interprétera l'inefficacité d'une intervention incitative comme reflétant le fait que l'absentéisme est causé par d'autres facteurs, tandis que A peut l'interpréter comme reflétant la nécessité de modifier la conception du mécanisme d'incitation.

Le point important est qu'il n'y a rien de neutre dans les ECR: les interventions choisies pour les tests sont le résultat de décisions prises

par des chercheurs menant des expérimentations et des institutions qui les financent, et refléteront donc leurs notions préconçues sur le fonctionnement du monde et les solutions à considérer comme plausibles.

Deux exemples d'Afrique du Sud

Deux exemples spécifiques d'Afrique du Sud illustrent la pertinence de ces arguments et les dangers du projet randomista pour les pays en développement: l'utilisation trompeuse d'un ECR pour plaider en faveur d'une incitation fiscale à l'emploi; et la contribution des ECR et de leurs partisans à la négligence continue des contributeurs systémiques à de mauvais résultats scolaires. Les deux exemples sont discutés en détail dans des articles séparés.

Incitation fiscale à l'emploi : utilisation d'ECR pour fausser le débat politique

Au milieu des années 2000, le gouvernement sud-africain a invité un groupe d'économistes, connu par la suite sous le nom de « Groupe de Harvard », pour le conseiller sur la politique économique du pays (Center for International Development 2008). Une proposition émanant de cette initiative consistait en une incitation fiscale à l'emploi visant à réduire le taux extraordinairement élevé de chômage national (Levinsohn 2008). La proposition sous-tendait une conceptualisation du chômage comme résultant, au moins dans une large mesure, du coût trop élevé du travail. Ce point de vue a longtemps été contesté par les syndicats, conduisant à une situation polarisée avec des universitaires ayant des intérêts divergents: les uns voyaient les syndicats comme voulant privilégier leurs membres au

détriment des chômeurs, tandis que les autres voyaient les entreprises comme voulant détruire les actions collectives afin de mieux exploiter les travailleurs. Sans surprise, l'incitation fiscale proposée a été rejetée par les syndicats.

L'analyse initiale qui avait proposé l'incitation a reconnu que la question de savoir comment un emploi réactif est lié aux salaires est une question empirique et que, par conséquent, davantage de preuves étaient nécessaires pour étayer toute incitation et déterminer ses caractéristiques. Bien qu'il y ait déjà des preuves que le Trésor national et de nombreux universitaires impliqués pensaient qu'une incitation était souhaitable, deux études ont été menées pour éclairer la décision: l'une était une analyse d'équilibre général calculable (EGC) (Burns et al. 2010) et l'autre, un essai randomisé sur une subvention salariale remise aux demandeurs d'emploi.

La nature des études EGC est telle qu'elles *présument effectivement de la réponse à la question principale* (« une réduction des salaires financée par l'État augmenterait-elle l'emploi de manière causale? »), et modélise la sensibilité des résultats à d'autres hypothèses; en ce sens, ils sont plutôt intéressants et inutiles pour la principale décision politique, et je ne discuterai pas davantage de ce travail ici.

L'essai randomisé a été mené par des universitaires ayant des liens avec le Trésor national et le soutien financier de 3ie, qui, avec le *Jamaal Abdul Latif Poverty Action Lab (J-PAL) et Poverty Action*, est l'une des principales organisations internationales finançant l'utilisation des ECR dans la recherche sur le développement. Le « plan d'influence sur les politiques » soumis au bailleur de fonds montre

que les chercheurs anticipaient les syndicats comme un obstacle à l'impact de leurs conclusions, (car s'attendant clairement à un résultat positif) (Inconnu 2011).

Le document de travail contenant les détails de l'étude et ses conclusions n'a été publié qu'après l'approbation par le Parlement du projet de loi sur l'incitation fiscale à l'emploi (Levinsohn et al. 2014). Cependant, avant la décision, le chercheur local responsable de l'expérimentation a publié nombre d'articles dans la presse populaire plaident pour l'adoption de l'incitation sur la base des résultats positifs de l'étude (Rankin 2012; 2013). Le Trésor national a également cité l'étude dans sa présentation au Parlement. Pourtant, certaines parties du document de travail complet qui a été publié plus tard sont plus prudentes quant à ce qui peut être revendiqué, et l'examen minutieux des détails de l'étude montre que l'ECR fournit peu, voire pas de perspectives sur la question politique centrale.

Parmi les raisons pour lesquelles l'affirmation selon laquelle les conclusions de l'ECR soutenaient la mise en œuvre de l'incitation nationale était fausse: l'intervention de la subvention qui ressemblait peu à l'incitation prévue; la population expérimentale qui n'était pas représentative au niveau national; des éléments de preuve supplémentaires qui n'appuyaient pas l'affirmation selon laquelle un salaire inférieur était le mécanisme à l'origine du taux d'emploi plus élevé des récipiendaires de bons; et que tout effet positif aurait pu être la conséquence d'un effet de concurrence entre les travailleurs qui disparaîtrait lorsque l'intervention serait intensifiée.

Cet exemple illustre les points soulevés dans les sections précé-

entes. Les allégations de principe fondées sur l'ECR n'étaient pas appropriées compte tenu des limites de l'étude. De plus, les chercheurs ont montré un parti pris clair en faveur de la politique. L'un d'eux a même travaillé pour une société de conseil qui fournissait des services à des courtiers en main-d'œuvre qui bénéficiaient directement de l'incitation. Pourtant, tirant parti du scientisme douteux et de l'autorité épistémique associés au projet randomista, un ECR a été utilisé pour approuver une politique qui engageait le gouvernement à des milliards de rands d'incitations fiscales pour le secteur privé à un moment où il mettait en œuvre l'assainissement de son budget.

ECR et déni sélectif des contributeurs systémiques aux mauvais résultats scolaires

De nombreuses études citées dans le prix Nobel 2019 concernent des expérimentations pédagogiques. La grande majorité d'entre elles se préoccupent d'interventions qui, soit n'accroissent pas sensiblement les ressources disponibles pour les écoles, soit, comme dans le cas de l'embauche d'enseignants à bas salaire, d'une manière qui mine le salaire ou le pouvoir des enseignants titulaires. Cela suit une longue tradition dans l'économie de l'éducation consistant à nier ou à minimiser la pertinence des ressources fiscales (sur la base, incidemment, de résultats économétriques bas, selon les normes randomistas).

Puisque que l'économie universitaire sud-africaine est en grande partie une entreprise imitative (Muller 2017), il n'est pas surprenant que ces deux positions aient été reproduites localement. Les chercheurs qui dominent actuellement cet espace politique

en Afrique du Sud ont produit un rapport sur les « contraintes dans l'éducation » qui ne mentionnait pas les ressources comme une contrainte (van der Berg et al. 2016). Dans un pays régulièrement classé comme le plus inégalitaire au monde, avec des taux de chômage, de pauvreté et de violence élevés, et un système éducatif pour les Sud-Africains noirs qui, jusqu'en 1994, était tristement célèbre pour produire des « porteurs d'eau ».

La justification de cette position remarquablement extrême est double. Premièrement, l'un des auteurs a précédemment affirmé que les dépenses d'éducation en Afrique du Sud étaient élevées, par rapport à d'autres pays (van der Berg 2007) et que les ressources ne pouvaient donc pas être la cause de mauvais résultats. Deuxièmement, dans les études réalisées à l'aide de méthodes économétriques non expérimentales, les auteurs et leurs collaborateurs n'ont apparemment pas trouvé de preuves que les ressources avaient un impact significatif sur les résultats. L'opinion selon laquelle les ressources sont sans importance concorde avec une opinion négative des enseignants, de la direction des écoles et des syndicats: ce ne sont pas les inégalités léguées par l'apartheid qui provoquent de mauvais résultats scolaires, mais simplement une gestion inefficace de ressources adéquates.

Les ECR s'inscrivent parfaitement dans cette position car, comme cela a été le cas au niveau international, ils concentrent leur attention sur les questions non structurelles, l'optimisation des ressources et les modèles de déficit des fonctionnaires des pays en développement. Il n'est donc pas surprenant que ces chercheurs et leurs collaborateurs partageant les mêmes idées au sein du Département de l'éducation de base aient, avec enthousiasme,

adopté ces méthodes (même si l'acceptation de la prétention randomista sur la crédibilité devait rendre une grande partie de leurs travaux antérieurs non crédibles). Les exemples incluent des interventions mal pensées telles que l'envoi aléatoire de guides d'étude dans les écoles d'une province, puis aller à la pêche à des fins statistiques (Taylor et Watson 2015), ainsi que des projets à plus grande échelle un peu plus soigneusement étudiés pour tester la formation des enseignants, ou des interventions de lecture en début de scolarité.

Alors que le petit groupe de chercheurs menant ces études affirme que le problème d'extrapolation n'est « [pas] assez grave pour remettre en cause la méthode » (Fleisch et al. 2017:10), il est évident qu'ils ne comprennent pas le problème fondamental décrit ci-dessus. Il convient peut-être de mentionner qu'étant donné l'engouement actuel pour les ECR, l'adoption de cette méthode de recherche répond à la fois aux aspirations des chercheurs en matière de publication académique et au désir d'influence sur les politiques, qu'elles servent ou non l'intérêt public.

Ce qui a été particulièrement frappant dans le passage récent aux ECR de la politique sud-africaine d'éducation de base, c'est que les éducateurs et les militants de la société civile qui ont défendu les interventions en lecture pendant des décennies ont été ignorés par le gouvernement. Mais les économistes avec peu, voire aucune, connaissance directe du système éducatif qui préconisaient des interventions de lecture précoce dans le cadre d'expérimentations «scientifiques» sont rapidement arrivés à faire que leurs recommandations soient reproduites mot à mot dans le discours du chef de l'État à la nation⁷.

Lié à cela, les chercheurs qui améliorent leur statut épistémique à l'aide d'ECR ont également plus de pouvoir pour éclairer les politiques en utilisant différentes méthodes pour répondre à des questions de politique distinctes sur lesquelles d'autres chercheurs peuvent avoir des connaissances et une expertise de plus longue date. Cela aggrave encore une hiérarchie épistémique sans doute déformée dans laquelle les universitaires et d'autres qui tirent leur expertise de la recherche récoltent presque tout le poids attribué aux contributions non politiques tandis que les «experts de la pratique», tels que les enseignants, sont ignorés, sauf lorsque leur expertise est filtré à travers la recherche, l'analyse et les anecdotes des universitaires. Et tout cela, comme dans le cadre de l'ECR d'incitation à l'impôt sur l'emploi qui a induit le public et les décideurs en erreur, s'inscrit dans un contexte plus large de « politique factuelle ».

L'impasse ECR

Pour ceux qui sont préoccupés par le développement, le principal problème du projet randomista n'est donc pas son intolérance méthodologique (Harrison 2013) en soi. C'est qu'un accent indu sur les ECR à des fins politiques n'est pas étayé sur le plan méthodologique, introduit clandestinement des préjugés idéologiques et épistémiques, détourne l'attention de questions importantes et, ce faisant, détourne des ressources intellectuelles et une volonté politique limitées vers des projets qui ne respecteront que rarement leurs promesses étriquées. Les randomistas semblent, sur leurs conclusions, être animés par un « zèle de missionnaire » (Bardhan 2013), avec une « incroyable certitude » qu'ils sont les élus qui sauveront les habitants des pays en développement de la pauvreté

(Manski 2011), ce qui est loin d'être justifié. Et la combinaison présente un réel danger pour les pays en développement qui ont des ressources limitées mais doivent empêcher un projet bien doté en ressources de déterminer leurs politiques.

De plus, comme l'ont noté de nombreux critiques, le projet randomista concentre à la fois la recherche et la politique sur des questions et des interventions limitées qui se prêtent aux ECR, plutôt que sur les plus importantes pour les pays en développement. La poursuite délibérée d'un changement structurel à moyen et long terme à travers un processus d'apprentissage qui a caractérisé les voies de développement de la plupart des nations désormais riches est en dehors du champ d'application du projet randomista (voir Chelwa, dans ce numéro). Ainsi, lorsque que les randomistas ont tenté de présenter leur position comme une position d'espoir plutôt que de pessimisme sur les perspectives d'améliorations majeures dans les pays en développement, cela s'est avéré faux. Le projet randomista se fonde, principalement, implicitement mais parfois explicitement, sur un pessimisme fondamental pour des pays en développement qui réalisent les améliorations économiques de leurs prédécesseurs.

Les connexions doivent être développées plus en détail, mais le projet randomista peut être considéré comme une manifestation extrême des tendances impérialistes des économistes, fondées sur des affirmations douteuses sur l'économie en tant qu'activité scientifique. À cet égard, il convient de noter que même ceux qui ont approuvé la proclamation d'une « révolution de la crédibilité » n'ont rien dit sur ce que cela implique

pour tous les conseils politiques passés donnés par des économistes. S'il est effectivement vrai que des ECR sont nécessaires pour des estimations causales crédibles, alors toutes les déclarations de principe passées d'économistes utilisant les hypothèses invraisemblables d'autres méthodes doivent avoir été au mieux inappropriées, ou au pire nuisibles. Le zèle du projet randomista se manifeste dans l'argument selon lequel l'orgueil des économistes qui l'ont précédé était fondamentalement défectueux, et que « cette fois, c'est différent ». Un examen attentif du projet suggère le contraire: « cette fois, c'est pire ».

Pour toutes les raisons ci-dessus, j'ai une position aussi forte que celle de nombreux détracteurs des ECR : non seulement l'adoption généralisée et le recours à cette méthode ne produiront pas les avantages promis par le projet randomista, mais ils entraveront probablement la réalisation de projets à long terme, l'amélioration des perspectives et du bien-être des résidents des pays en développement. Bien placés méthodologiquement et épistémiquement, les ECR joueraient tout au plus un petit rôle d'éclairage des décisions politiques des pays en développement. Si on donne l'autorité et le pouvoir recherchés par les randomistes, les ECR seront une impasse pour le développement de l'Afrique. Quels que soient les facteurs qui ont entravé la réalisation de progrès plus importants dans les pays africains depuis l'indépendance, il n'y a aucune raison de croire que les ECR permettront de les résoudre ou de les contourner. Le défi pour les pays africains reste de définir, comme d'autres pays l'ont fait historiquement, une voie alternative au nouveau complexe du missionnaire qui s'est cristallisé autour du projet randomista.

Notes

1. Par souci de concision et d'exposition, je garde les références au minimum; des références plus détaillées peuvent être trouvées dans d'autres travaux sur lesquels le présent article est basé (Muller 2014b; 2014a; 2015; 2020) et des versions plus courtes de certains de ces arguments peuvent être trouvées dans Chelwa et Muller (2019) et Chelwa, Hoffmann et Muller (2019a; 2019b).
2. Ce problème est désigné comme le problème de la « validité externe », selon Cook et Campbell (1979) qui l'a opposé au problème de l'identification d'un effet causal (« validité interne »). Il est également appelé problème de « généralisabilité » ou de « transportabilité ».
3. Dans un chapitre de livre à paraître (Muller à paraître), je discute d'une série d'efforts pour résoudre le problème, dont la réplication et l'apprentissage automatique, et j'explique pourquoi ils sont inadéquats.
4. Il existe quelques critiques convaincantes des conceptualisations populaires de la notion de « développement », mais j'utilise le terme d'une manière large et relativement irréprochable ici pour faire référence à l'amélioration du bien-être et des perspectives des personnes à l'intérieur d'un pays, sans aucunement présumer de ce que pourrait signifier une amélioration.
5. Si les randomistas devaient proposer une autre approche, ils devraient probablement aussi suggérer que quelqu'un d'autre, qui serait en fait un expert de cette approche, soit consulté.
6. Dans certains endroits, les randomistas ont fait une grande partie de leur consultation avec les partenaires locaux pour décider de l'intervention à tester. Mis à part le fait qu'il existe peu de preuves indépendantes de cela, il est tout à fait clair, même dans de tels cas, que les chercheurs n'acceptent pas de mener des interventions qui, selon eux, sont susceptibles d'être inefficaces. De plus, la nature et la justification de la grande majorité des interventions sont évidemment de nature économique.
7. *Et ce n'est peut-être pas une coïncidence si les groupes démographiques dominants dans le premier groupe étaient des femmes noires alors que dans le dernier groupe, il y avait majo-*

ritairement des hommes blancs formés à l'université qui était le cœur intellectuel de l'apartheid.

Références

- Angrist, J.D. et J.-S., Pischke, 2009, *Mostly Harmless Econometrics*, Princeton NJ: Princeton University Press.
- Angrist, J.D. et J.-S., Pischke, 2010, 'The credibility revolution in empirical economics: how better research design is taking the con out of econometrics', *Journal of Economic Perspectives* 24 (2): 3–30.
- Banerjee, A. and Duflo, E., 2011, *Poor Economics: A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*, Public Affairs.
- Banerjee, A.V., 2007, *Making Aid Work*, Cambridge MA: MIT Press.
- Banerjee, A.V. et Duflo, E., 2009, 'The experimental approach to development economics', *Annual Review of Economics* 1: 151–78.
- Bardhan, P., 2013, 'Little, big: two ideas about fighting global poverty', *Boston Review*, 20 May.
- Burns, J., Edwards, L. et Pauw, K., 2010, 'Revisiting wage subsidies: how pro-poor is a South African wage subsidy likely to be?' disponible à: <http://www.opensaldru.uct.ac.za/handle/11090/73>.
- Center for International Development, 2008, 'CID South Africa Growth Initiative', available at: http://www.cid.harvard.edu/south_africa/, consulté 13 septembre 2014.
- Chelwa, G., Hoffmann, N. et Muller, S., 2019a, 'How randomised trials became big in development economics', *The Conversation*, 9 décembre disponible à: <https://theconversation.com/how-randomised-trials-became-big-in-development-economics-128398>.
- Chelwa, G., Hoffmann, N. et Muller, S., 2019b, 'Randomised trials in economics: what the critics have to say', *The Conversation*, 10 décembre, disponible à: <https://theconversation.com/randomised-trials-in-economics-what-the-critics-have-to-say-128538>.
- Chelwa, G. et Muller, S., 2019, 'The poverty of poor economics', *Africa is a Country*, 17 octobre, disponible à: <https://africasacountry.com/2019/10/the-poverty-of-poor-economics>.
- Cook, T.D. et Campbell, D.T., 1979, *Quasi-Experimentation: Design and Analysis Issues for Field Settings*, Wadsworth.
- Deaton, A., 2010, 'Instruments, randomization, and learning about development', *Journal of Economic Literature* 48 (2): 424–55.
- Fleisch, B., Taylor, S., Schoer, V. et Mabogoane, T., 2017, 'The value of large-scale randomised control trials in system-wide improvement: the case of the reading catch-up programme', *South African Journal of Education* 37 (1): 1–13.
- Harrison, G.W., 2013, 'Field experiments and methodological intolerance', *Journal of Economic Methodology* 20 (2): 103–17.
- Inconnu, 2011, 'Policy influence plan – grant number OW2.044 – University of the Witwatersrand', disponible à http://policyimpact-toolkit.squarespace.com/storage/pip-examples/PIP_OW2-044.pdf, consulté le 17 juin 2018.
- Levinsohn, J., 2008, 'Two policies to alleviate unemployment in South Africa', Center for International Development Working Paper 166.
- Levinsohn, J., Rankin, N., Roberts, G. et d Schoer, V., 2014, 'Wage subsidies and youth employment in South Africa: evidence from a randomised control trial', *Stellenbosch Economic Working Papers* 02/14, disponible à <http://www.ekon.sun.ac.za/wpapers/2014/wp022014>.
- Manski, C., 2011, 'Policy analysis with incredible certitude', *Economic Journal* 121 (554): F261–F289.
- Muller, S.M., 2014a, 'The external validity of treatment effects: an investigation of educational production', thèse de doctorat, University of Cape Town.
- Muller, S.M., 2014b, 'Randomised trials for policy: a review of the external validity of treatment effects', working paper 127, SALDRU.
- Muller, S.M., 2015, 'Causal interaction and external validity: obstacles to the policy relevance of randomized evaluations', *World Bank Economic Review* 29 (suppl. 1): S217–S225.
- Muller, S.M., 2017, 'What does an (south) African economics look like?', in *Proceedings of the Scholarship of Teaching and Learning (SoTL) in the South Conference*.
- Muller, S.M., 2020, 'The implications of a fundamental contradiction in advocating randomized trials for policy', *World Development* 127.
- Muller, S.M., à paraître, 'Randomised trials in economics', in H. Kincaid et D. Ross eds. *The Modern Guide to Philosophy of Economics*, Edward Elgar.
- Nobel Media, 2019, 'Advanced information', available at <https://www.nobelprize.org/prizes/economic-sciences/2019/advanced-information/>.
- Rankin, N., 2012, 'A common approach', *Financial Mail*, 24 mai.
- Rankin, N., 2013, 'Give youth wage subsidy a chance', *Mail and Guardian*, 1 novembre.
- Ravallion, M., 2009, 'Should the Randomistas rule?', *Economists' Voice*.
- Ravallion, M., 2018, 'Should the randomistas (continue to) rule?', Center for Global Development Working Paper 492.
- Taylor, S. et Watson, P., 2015, 'The impact of study guides on "matric" performance: evidence from a randomised experiment', *Stellenbosch Economic Working Papers* 13 (15).
- van der Berg, S., 2007, 'Apartheid's enduring legacy: inequalities in education', *Journal of African Economies* 16 (5): 849–80.
- van der Berg, S., Spaull, N., Wills, G., Gustafsson, M. et Kotzé J., 2016, 'Identifying binding constraints in education', RESEP report for the Presidency, 24 mai.

Services climatologiques aux petits exploitants agricoles utilisant le téléphone portable : preuves d'un essai pilote randomisé contrôlé au nord du Bénin

Introduction

Les services climatologiques sont largement reconnus comme ayant le potentiel de soutenir la prise de décision et d'améliorer la résilience aux chocs climatiques. Néanmoins, la fourniture de ces services comporte plusieurs défis tels que le format, le calendrier, les coûts, etc. Dans l'agriculture, les services climatologiques peuvent aider les agriculteurs à prendre des décisions informées comme le meilleur moment pour planter (ensemencement, application d'engrais ou de pesticides, type de semences à utiliser, etc). Malgré cette importance, il existe peu de preuves rigoureuses et de haute qualité sur la manière dont les informations climatologiques pourraient être fournies aux petits exploitants. Dans ce contexte, nous avons testé l'impact des services climatologiques sur les petits exploitants agricoles utilisant le téléphone portable. Nous avons mené une expérience pilote basée sur la théorie, en utilisant une conception d'essai contrôlé randomisé (ECR) qui impliquait un groupe de traitement et un groupe-témoin avec randomisation au niveau du village. Les agriculteurs du groupe de traitement ont reçu des informations météorologiques via un service de messages courts (SMS) sur téléphone portable. Nous avons utilisé la variation exogène créée par l'assignation aléatoire

Rosaine N. Yegbemey

Faculté d'Agronomie,
Université de Parakou,
Bénin

pour estimer l'impact des services climatologiques sur les décisions et les performances de production des agriculteurs.

En Afrique subsaharienne, les systèmes de petites exploitations agricoles qui dépendent de l'agriculture pluviale restent la principale source de moyens de subsistance et de nourriture pour la plupart de la population. Les variations de précipitations et de températures affectent les conditions agro-climatiques avec des changements importants dans les saisons de croissance (Ngaira 2007; Waha et al. 2013), les calendriers de plantation et de récolte (Rosegrant et al. 2008; Waha et al. 2013), et les processus tels que l'évapotranspiration, la photosynthèse et la production de biomasse (Rosegrant et al. 2008). Il est prévu que les rendements des cultures en Afrique de l'Ouest, par exemple, chutent d'environ 10 à 20 pour cent d'ici 2050 en raison du changement climatique (Thornton et al. 2002). Les recettes nettes des cultures pourraient encore baisser d'environ 90 pour cent d'ici 2100 (Boko et al. 2007). Ces impacts

exacerberont à la fois l'insécurité alimentaire et les problèmes de pauvreté.

Compte tenu de la réduction des impacts du changement climatique, l'adaptation est désormais reconnue comme une option politique clé (Kurukulasuriya et Mendelsohn 2008). Les agriculteurs utilisent actuellement plusieurs stratégies d'adaptation bien documentées dans la littérature. Les stratégies courantes sont la diversification des cultures, l'utilisation de variétés de semences à cycle court ou tolérantes à la sécheresse, la rotation des cultures, et des techniques agricoles telles que les ajustements du calendrier des opérations agricoles, et des doses d'engrais (Abid, Schneider et Scheffran 2016; Assan et al. 2018; Below et al. 2012; Bryan et al. 2009; Hassan et Nhemachena 2008; Hisali, Birungi et Buyinza 2011; Shepherd et Godwell 2019; Twagiramaria et al. 2017; Yegbemey et al. 2013). Pourtant, le manque de capacités d'adaptation est l'un des principaux facteurs limitatifs dans les systèmes de petite exploitation agricoles (Waongo, Laux et Kunstmann 2015). Un bon exemple est le manque d'informations pertinentes sur le climat pour éclairer les décisions d'adaptation. À l'échelle des systèmes de production, les agriculteurs formulent généralement leur réponse d'adaptation au changement climatique en fonction de leurs connaissances

et expériences météorologiques passées, et celles-ci forment leurs attentes pour les conditions météorologiques futures. Bien que nous reconnaissions fortement l'importance de l'expérience des agriculteurs et des connaissances endogènes, nous soutenons que les systèmes traditionnels de connaissances sur les prévisions météorologiques sont désormais confrontés à des niveaux d'incertitude de plus en plus élevés. Des études antérieures (par exemple Roudier et al. 2014; Yegbemey et al. 2014) ont montré que fournir aux agriculteurs des informations climatiques pertinentes les aidera probablement à (mieux) formuler leur réponse adaptative. Selon Douxchamps et al. (2016), des stratégies d'adaptation et réduction de la vulnérabilité des petits exploitants à la variabilité et à la saisonnalité climatiques sont particulièrement nécessaires en Afrique de l'Ouest. Cependant, il y a encore peu de recherches portant sur les politiques qui explorent des interventions innovantes qui fournissent aux petits exploitants agricoles des services climatologiques.

Dans le cadre du programme Meaning-Making Research Initiative (MRI) du CODESRIA, nous avons obtenu une bourse de recherche (MRI/CTR7/2017) pour une étude d'exploration ex ante des voies d'impact d'une intervention hypothétique qui consiste à fournir des informations météorologiques aux petits exploitants agricoles. De plus, nous concevons une expérimentation pilote sur le terrain (c'est-à-dire un ECR) pour quantitativement analyser l'impact des prévisions météorologiques (fournies aux petits exploitants via un SMS de téléphone portable) sur les coûts de main-d'œuvre, le rendement et les revenus auto-

déclarés. Notre expérience a été récemment enregistrée avec le RCT ID AEARCTR-0005039 dans le registre des ECR de l'American Economic Association. Il est important de noter que nous avons rédigé deux articles de recherche basés sur les projets en cours. Les deux articles sont en cours de révision pour publication par le CODESRIA.

Conception de la recherche

Notre intervention a consisté à fournir, par SMS sur téléphone portable, des informations liées au climat. Nos cibles sont les producteurs de maïs qui possèdent un téléphone portable et peuvent lire le français ou ont quelqu'un dans leur ménage qui lit le français. L'intervention a été mise en œuvre par une ONG locale, le Bureau de Recherche et de Développement en Agriculture (BReDA). Utilisant une approche à méthodes mixtes, nous avons conçu un ECR-pilote basé sur la théorie pour tester l'impact de services climatologiques dans les décisions de production des petits agriculteurs (c.-à-d. Répartition du travail) et performance (c.-à-d. Rendement et revenu). Les ECR sont des approches expérimentales considérées comme la méthode la plus rigoureuse pour estimer l'impact d'une intervention lorsque les validités internes et externes sont respectées. Dans un ECR typique, certaines personnes/unités sont choisies (uniquement de manière aléatoire) pour recevoir l'intervention tandis que certaines personnes/unités sont également sélectionnées de manière aléatoire pour ne pas recevoir l'intervention. Le premier groupe de personnes est le groupe de traitement et le second groupe est le groupe de comparaison ou de contrôle. L'impact est évalué en comparant la variation moyenne des résultats

d'intérêt (c.-à-d. Répartition du travail, rendement et revenu agricole dans notre étude) entre les groupes de traitement et de contrôle.

Nous avons effectué des travaux sur le terrain dans six villages de la zone municipale de Bembèrèkè au nord du Bénin, en Afrique de l'Ouest. Les villages ont été sélectionnés de manière à être similaires en termes d'importance de la culture du maïs, des systèmes de production, de la production de maïs, de la taille moyenne des exploitations, etc. Pour garantir cela, des agents de vulgarisation agricole ont été impliqués dans le processus de sélection. De plus, une visite d'exploration sur le terrain a été organisée pour confirmer que les villages sélectionnés sont réellement similaires. Suivant notre conception d'ECR, trois villages (grappes) ont été assignés de manière aléatoire au groupe de traitement (villages de traitement) et les trois autres au groupe de contrôle (villages de contrôle). La randomisation a été effectuée par le biais d'une loterie publique à laquelle ont participé des représentants des six villages. Au total, 331 producteurs de maïs éligibles et volontaires ont été sélectionnés au hasard dans les six villages. Les critères d'éligibilité des agriculteurs sont: a) les agriculteurs devaient être des producteurs de maïs, b) les agriculteurs devaient prévoir de produire du maïs pendant la saison des pluies 2017-2018), les agriculteurs devaient posséder un téléphone mobile avec un numéro de ligne valide et fonctionnel, et d) les agriculteurs devaient avoir la capacité de faire fonctionner (c.-à-d. lire des SMS) leur téléphone portable ou avoir quelqu'un dans le ménage qui pouvait le faire. Conformément à notre conception,

les agriculteurs des villages affectés au groupe de traitement ont reçu l'intervention tandis que les agriculteurs des villages affectés au groupe témoin n'ont reçu aucune intervention.

Nous avons mené une enquête de référence et une enquête finale respectivement avant et après l'intervention. De plus, nous avons mené un total de sept enquêtes de suivi mensuelles pour recueillir des données de surveillance. Chaque collecte de données a été conçue comme une enquête auprès des ménages et basée sur des entretiens semi-structurés, utilisant un questionnaire pré-programmé dans KoboCollect. Les données primaires collectées sont : a) les caractéristiques socio-économiques des agriculteurs telles que l'emplacement, le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la taille du ménage, les activités principales et secondaires, le contact avec un agent de vulgarisation, l'accès au crédit, etc.; b) état du traitement (c.-à-d. traitement versus contrôle); c) les décisions de production telles que l'allocation des intrants; et d) les quantités et les prix des intrants et des extrants. Avant l'enquête de base, nous avons mené une enquête qualitative approfondie pour mieux comprendre les voies d'impact possibles de l'intervention.

Voies d'impact des informations météorologiques pour les petits exploitants agricoles

Nous avons utilisé une conception de recherche qualitative basée sur des discussions de groupe avec des petits exploitants agricoles et des agents de vulgarisation agricole pour construire une théorie du changement (TdC) de notre intervention. Par définition, une TdC est une description de la manière dont un changement souhaité se produit dans un contexte particulier

en raison de l'intervention d'intérêt. Nos résultats soutiennent l'hypothèse selon laquelle les services climatologiques peuvent aider les agriculteurs à prendre des décisions de production éclairées. Plus précisément, nous constatons que fournir aux agriculteurs des informations météorologiques peut les aider à mieux allouer les ressources de production et, à terme, à enregistrer des rendements et des revenus plus élevés. Les agriculteurs qui profitent de ces impacts pourraient avoir une vie meilleure grâce à l'amélioration de leurs moyens de subsistance. Notre étude suggère que plusieurs types d'informations météorologiques peuvent être utiles aux petits exploitants agricoles. Il s'agit notamment de prévisions de précipitations et de vent. Plusieurs canaux de diffusion peuvent également être utilisés pour fournir aux agriculteurs des informations sur le climat, allant du réseau social des communautés locales aux technologies de l'information et de la communication. Nous montrons que chaque canal de diffusion présente à la fois des forces et des faiblesses. À cet égard, nous soutenons que le meilleur canal de diffusion dépendra largement du contexte socio-économique de la zone d'intervention. Quel que soit le contexte socio-économique de la zone d'intervention, les informations météorologiques doivent être exactes, disponibles en temps opportun, compréhensibles et faciles à utiliser par les petits exploitants agricoles.

Impact des informations météoro-logiques sur les coûts de main-d'œuvre, la productivité et les revenus agricoles

Grâce à notre conception-pilote expérimentale sur le terrain, nous avons comparé les coûts

de main-d'œuvre, le rendement et les revenus auto-déclarés des agriculteurs de traitement et de ceux de contrôle. Suite à la TdC de notre intervention, nous nous attendons à ce que les agriculteurs qui reçoivent des informations météorologiques allouent mieux leurs ressources de production et enregistrent donc des rendements agricoles plus élevés. Nous reconnaissions que la taille de l'échantillon est plutôt réduite et pour en tenir compte, nous avons utilisé trois spécifications de régression: les moindres carrés ordinaires (OLS); le modèle des équations d'estimation généralisées (GEE) avec correction de petits échantillons; et l'inférence de randomisation (RI). Les tests d'équilibre sur les variables de résultats et les co-variables clés de référence montrent que les groupes de contrôle et de traitement sont bien équilibrés. Nos estimations d'impact suggèrent que les agriculteurs du groupe de traitement enregistrent un niveau de coûts de main-d'œuvre plus faible mais des niveaux de rendement et de revenu plus élevés. Ces modèles sont conformes à nos attentes théoriques. En outre, les signes et les valeurs des estimations d'impact sont cohérents dans les trois spécifications de régression, mais significatifs avec le modèle RI uniquement (pour les coûts de main-d'œuvre et le rendement) ou avec les modèles RI et GEE (pour le revenu).

Conclusion

Il existe plusieurs stratégies d'adaptation principalement développées par les petits exploitants agricoles eux-mêmes ou introduites par les agences de développement, le gouvernement et/ou les instituts de recherche. Il s'agit notamment de nouvelles variétés de semences, de la diversification des cultures, d'ajustements du calendrier agricole, de changements dans

la répartition des intrants et des activités hors ferme. Bien que ces adaptations puissent aider à l'adaptation aux changements climatiques à long terme, elles peuvent montrer des limites en ce qui concerne la variabilité météorologique au jour le jour. Comme la production agricole est principalement saisonnière, nous reconnaissons que l'adaptation au changement climatique est vitale pour les petits agriculteurs, mais qu'il est urgent de s'adapter à une variabilité climatique plus incertaine.

Grâce aux services climatologiques, les petits exploitants agricoles peuvent avoir accès aux informations météorologiques. Ensuite, ils peuvent utiliser les informations pour ajuster les pratiques agricoles. Comme cela sera nouveau dans la plupart des zones rurales, des initiatives devraient s'engager avec les agriculteurs pour informer les principales caractéristiques des services climatologiques tels que le contenu, la langue, les canaux de communication, le calendrier, etc. En fait, nos résultats suggèrent qu'il existe plusieurs options dans la conception de services climatologiques et chaque option a ses forces et ses faiblesses.

Notre expérience sur le terrain montre que les informations météorologiques par SMS sur les téléphones portables ont des impacts positifs sur le travail, le rendement et les revenus. Malgré la nature pilote de notre expérimentation, les résultats encourageront les chercheurs, les praticiens et les décideurs dans leurs efforts de conception et d'offres de services climatologiques aux petits exploitants agricoles. Cependant, de plus grandes expérimentations devraient générer des preuves plus rigoureuses et de meilleure qualité sur l'impact des services climatologiques.

Références

- Abid, M., Schneider, U.A. et Scheffran, J., 2016, 'Adaptation to climate change and its impacts on food productivity and crop income: perspectives of farmers in rural Pakistan', *Journal of Rural Studies* 47: 254–66.
- Assan, E., Suvedi, M., Schmitt Olabisi, L. et Allen, A., 2018, 'Coping with and adapting to climate change: a gender perspective from smallholder farming in Ghana', *Environments* 5: 86.
- Below, T.B., Mutabazi, K.D., Kirschke, D., Franke, C., Sieber, S., Siebert, R. et Tscherning, K., 2012, 'Can farmers' adaptation to climate change be explained by socio-economic household-level variables?', *Global Environmental Change* 22, 223–35.
- Boko, M. et al., 2007, 'Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change', in Parry, M.L. et al., eds, *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Bryan, E., Deressa, T., Gbetibouo, G. et Ringler, C., 2009, 'Adaptation to climate change in Ethiopia and South Africa: options and constraints', *Environmental Science Policy* 12: 413–26.
- Douxchamps, S., Van Wijk, M.T., Silvestri, S., Moussa, A.S., Quiros, C., Ndour, N.Y.B., Buah, S., Somé, L., Herrero, M., Kristjanson, P., Ouedraogo, M., Thornton, P.K., Van Asten, P., Zougmoré, R. et Rufino, M.C., 2016, 'Linking agricultural adaptation strategies, food security and vulnerability: evidence from West Africa', *Regional Environmental Change* 16: 1305–17.
- Hassan, R. et Nhemachena, C., 2008, 'Determinants of African farmers' strategies for adapting to climate change: multinomial choice analysis', *African Journal of Agricultural and Resource Economics* 2: 83–104.
- Hisali, E., Birungi, P. et Buyinza, F., 2011, 'Adaptation to climate change in Uganda: evidence from micro level data', *Global Environmental Change* 21: 1245–61.
- Kurukulasuriya, P. et Mendelsohn, R.A., 2008, 'Ricardian analysis of the impact of climate change on African cropland', *African Journal of Agricultural and Resource Economics* 2: 1–23.
- Ngaira, J.K.W., 2007, 'Impact of climate change on agriculture in Africa by 2030', *Scientific Research and Essays* 2: 238–43.
- Rosegrant, M.W., Ewing, M., Yohe, G., Burton, I., Saleemul, H. et Valmonte-Santos, R., 2008, 'Climate change and agriculture: threats and opportunities', Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH Climate Protection Programme for Developing Countries, Eschborn.
- Roudier, P., Muller, B., d'Aquino, P., Roncoli, C., Soumaré, M.A., Batté, L. et Sultan, B., 2014, 'The role of climate forecasts in smallholder agriculture: lessons from participatory research in two communities in Senegal', *Climate Risk Management* 2: 42–55.
- Shepherd, M. et Godwell, N., 2019, 'A review of climate change adaptation measures in the African crop sector', *Climate and Development* 11 (10): 873–85.
- Thornton, P.K., Jones, P.G., Alagarswamy, G., Andresen, J. et Herrero, M., 2010, 'Adapting to climate change: agricultural system and household impacts in East Africa', *Agricultural Systems* 103 (2): 73–82.
- Twagiramaria, F., Tolo, C.U. et Zinyengere, N., 2017, 'Adaptation to and Coping Strategies for Climate Change and Variability by Rural Farmers in Kigezi Highlands, Uganda', in Zinyengere, N., Theodore, T.F., Gebreyes, M. et Speranza, C.I., eds, *Beyond Agricultural Impacts: Multiple Perspectives on Climate Change and Agriculture in Africa*, Elsevier.
- Waha, K., Müller, C., Bondeau, A., Dietrich, J.P., Kurukulasuriya, P., Heinke, J. et Lotze-Campen, H., 2013, 'Adaptation to climate change through the choice of cropping system and sowing date in sub-Saharan Africa', *Global Environmental Change* 23 (1): 130–43.
- Waongo, M., Laux, P. et Kunstmann, H., 2015, 'Adaptation to climate change: the impacts of optimized planting dates on attainable maize yields under rainfed conditions in Burkina Faso', *Agricultural and Forest Meteorology* 205: 23–39.
- Yegberney, R.N., Yabi, J.A., Heubach, K., Bauer, S. et Nuppenau, E.-A., 2014, 'Willingness to be informed and to pay for agricultural extension services in times of climate change: the case of maize farming in northern Benin, West Africa', *Climate and Development* 6 (2): 132–43.
- Yegberney, R.N., Yabi, J.A., Tovignan, S.D., Gantoli, G. et HarollKokoye, S.E., 2013, 'Farmers' decisions to adapt to climate change under various property rights: a case study of maize farming in northern Benin (West Africa)', *Land Use Policy* 34: 168–75.

Confiance, légitimité et perceptions de la communauté sur la randomisation des transferts monétaires

Les essais contrôlés randomisés (ECR) sont désormais de plus en plus utilisés dans les politiques et le développement sociaux comme méthodes d'identification des relations causales. L'attribution récente du prix Nobel d'économie à trois économistes de développement travaillant sur les ECR illustre « la montée des évaluations et une reconnaissance de l'approche de lutte contre la pauvreté ». Issus des domaines de la médecine et des sciences cliniques, les ECR sont désormais considérés comme l'« étalon-or » dans l'évaluation du développement. À mesure que les gouvernements et les organisations internationales recherchent des moyens de comprendre les questions causales liées au développement (Chelwa, Muller et Hoffmann 2019a), la popularité des ECR croît. Les pays en développement constituent l'essentiel des lieux où les économistes de développement et les organisations non gouvernementales effectuent des évaluations expérimentales. Au Kenya, des organisations internationales, dont Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL), une ONG associée aux nobelistes, ont mené nombre d'ECR dans les zones rurales et les centres urbains pauvres. Le Busara Center for Behavioral Economics, une société de recherche et de conseil, est une autre institution ayant des bureaux au Kenya, qui mène des ECR en Afrique.

Marion Ouma

Affilié à SARChI
on Social Policy,
College of Graduate Studies
University of South Africa

Avec un enthousiasme accru pour les modèles expérimentaux, les questions et les critiques abondent. On ne sait par exemple pas comment les ECR résolvent les problèmes de pauvreté, une affirmation faite lors de la remise du prix Nobel 2019. En outre, la manière dont les gouvernements adoptent ou transposent les prescriptions de politique découlant des ECR au niveau national reste flou. D'autres critiques sont les niveaux de consentement éclairé (voir Hoffmann, dans ce numéro), les conflits d'intérêts (Hoffmann 2018) et les limites méthodologiques des expérimentations (voir Muller 2015). Un autre niveau de critique des ECR concerne la perception des participants aux expérimentations, un domaine auquel peu d'attention a été accordée.

Entre 2014 et 2016, Give-Directly, une ONG américaine, a mené une expérimentation randomisée qui consistait à donner des montants forfaitaires en espèces dans les comtés de Homa Bay et de Siaya dans l'ouest du Kenya. Un transfert monétaire sans condition unique

pouvant aller jusqu'à 1 000 USD a été versé aux ménages des comtés par le biais d'un transfert d'argent mobile. Les transferts monétaires sans condition n'exigent pas que les ménages adoptent certains comportements spécifiés pour être éligibles à les recevoir. Les ménages et les particuliers qui reçoivent l'argent sont libres de l'utiliser comme ils veulent. De plus en plus, les gouvernements et les organisations d'aide adoptent les transferts monétaires comme instruments de réduction de la pauvreté, et l'utilisation d'argent liquide dans les situations humanitaires augmente également. Cette expérimentation découle de sentiments anecdotiques exprimés par des membres de la communauté d'Oyugis dans le comté de Homa Bay, au Kenya. Lors d'une de mes visites à Oyugis, des discussions étaient en cours dans le village au sujet du programme. Un aspect qui m'a frappé dans les conversations était que les membres de la communauté refusaient de prendre de l'argent de l'organisation et exhortaient les autres à ne pas le faire. Pourquoi les gens refuseraient-ils de retirer gratuitement de l'argent de Give-Directly alors que, comme le rapportent les organisations, «il a été rigoureusement démontré que les transferts en espèces réduisent la pauvreté et améliorent la vie»? Give-Directly signale ainsi le refus dans un blog sur son site Web; «Il s'avère que ces défis étaient courants pour les ONG

travaillant dans la région. D'autres programmes de développement ont également fait face à une résistance communautaire » (<https://www.givedirectly.org/refusals-in-kenya/>), suggérant que la résistance est caractéristique de ce comté en particulier et non du programme. Cependant, le refus de participer à de tels programmes n'est pas particulier au comté de Homa Bay, car GiveDirectly rapporte une incidence similaire au Malawi (voir <https://www.givedirectly.org/why-one-village-refused-funds/>) où les membres de la communauté ont refusé de participer à une expérimentation de transfert d'argent et ne l'ont fait qu'après l'intervention des autorités locales. Ayant déjà travaillé dans des espaces de protection sociale et de politique de transfert monétaire, mon intérêt était de comprendre les perceptions de la communauté qui avait accepté les transferts en espèces du gouvernement d'une part, mais refusé de recevoir des paiements en espèces de GiveDirectly. Aussi, pourquoi les gens rejettentraient-ils les gros transferts en espèces, alors que GiveDirectly affirmait que c'était extrêmement bénéfique?

Au premier plan de ces discussions, la perception de la communauté sur la randomisation et les thèmes de confiance et de légitimité. La première section de l'article est une brève discussion des transferts monétaires et de la randomisation, suivie d'une section sur la perception de la randomisation par la communauté. La section suivante porte sur les perceptions de confiance et de légitimité.

Révolution des transferts d'argent et randomisation: le match parfait

La randomisation implique l'attribution d'un traitement à certains membres d'un groupe et la compa-

raison des résultats du traitement avec un groupe témoin (ceux-ci ne reçoivent pas le traitement) pour déterminer l'effet causal. Au Kenya, les expérimentations randomisées menées couvrent un large éventail de sujets, notamment l'évaluation de l'assiduité des enseignants, l'attribution de matériel didactique, la fourniture de moustiquaires, de pilules de traitement d'eau et le déparasitage, entre autres. Avec l'augmentation des transferts monétaires dans l'agenda de développement mondial, une nouvelle frontière d'expérimentations s'est ouverte. L'idée de donner de l'argent aux individus et aux ménages (avec ou sans condition, par un examen de ressources ou universel) est considérée comme révolutionnaire par ses partisans. Certains ont décrit les transferts monétaires comme « la solution miracle pour sortir de la pauvreté », ce qui a provoqué leur montée en puissance dans le discours sur le développement dans le Sud. Le gouvernement du Kenya, en collaboration avec le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF), a, en 2003, lancé, des transferts en espèces pour les orphelins et les enfants vulnérables (CT-OVC) en réponse à la pandémie de VIH/sida. D'autres programmes de transferts monétaires, lancés avec le soutien financier et le plaidoyer d'organisations internationales, notamment la Banque mondiale et le Département britannique pour le développement international (DfID) sont le programme Hunger Safety Net, le programme Personnes handicapées graves et le programme de transferts monétaires pour personnes âgées. D'autres pays africains ont également adopté les transferts monétaires, chaque pays du continent mettant désormais en œuvre un système de transfert monétaire. Cependant, la plupart des programmes ne sont pas

d'origine locale, mais initiés par un puissant plaidoyer, le soft power et les mécanismes structurels dominants (Ouma et Adésinà 2019).

Avec l'augmentation des transferts monétaires, une nouvelle voie de randomisation s'est ouverte. Les ECR et les transferts monétaires sont désormais hégémoniques dans le discours sur la politique sociale et le développement dans le Sud, sous l'impulsion d'organisations internationales et de partisans nationaux. La randomisation des transferts monétaires est désormais utilisée pour évaluer un large éventail d'aspects, depuis la santé et les résultats scolaires, les débuts sexuels des filles, le bonheur et la jalouse, les conflits et la violence. Comme le souligne Hoffmann (2020), les expériences politiques sont enracinées dans le contexte historique des expérimentations coloniales en Afrique. Les partisans des transferts monétaires et des expérimentations politiques dérivent de l'idée du « sauveur blanc » avec des organisations internationales prétendant apporter des solutions aux défis de développement sur le continent. Compte tenu de la popularité de la randomisation des transferts monétaires, l'interaction des deux ne peut être décrite que comme une « alliance parfaite ».

Perceptions de la communauté sur la randomisation

En randomisant, chaque membre d'un échantillon sélectionné dans l'expérimentation a une chance égale de sélection pour recevoir un traitement. Pour la communauté du comté de Homa Bay, la sélection des bénéficiaires semblait « aléatoire » et elle ne pouvait donc pas comprendre comment les bénéficiaires du transfert en espèces étaient sélectionnés. À l'instar des conclusions sur les perspectives

communautaires de la Zambie (Kombe et al., 2019), il n'était pas clair pour les membres de la communauté si le programme était de l'aide ou de la recherche. Du fait de l'association de la fourniture d'articles et de transferts monétaires dans le cadre de l'aide, une confusion régnait quant à «l'éligibilité» des bénéficiaires. Dans l'entendement de la communauté, les transferts en espèces sont versés aux ménages pauvres et vulnérables répondant à certains critères comme l'orphelinat, le handicap ou la vieillesse. Selon la communauté, des transferts en espèces sont donc accordés à certaines catégories de personnes pour leur valeur instrumentale dans la lutte contre la pauvreté et la prévention de la misère. Elle s'attendait à ce que la pauvreté et la vulnérabilité soient le marqueur d'éligibilité avec certains critères «aléatoires» qui permettaient de sélectionner ceux jugés inéligibles selon les normes de la communauté. L'exclusion de personnes considérées comme les plus pauvres, comme les familles sans domicile, des transferts monétaires a également accru la confusion sur les objectifs de l'expérimentation de transfert monétaire.

Avec un manque de clarté sur les critères d'éligibilité, les membres de la communauté ont tenté de contextualiser l'expérience. Bien que la sélection dans les programmes gouvernementaux de transfert en espèces soit assez claire, basée sur l'orphelinat, l'âge et le handicap visible, et le peu de clarté sur l'expérimentation de GiveDirectly, les membres de la communauté ont qualifié le programme d'entreprise et de culte du diable. Pour la communauté, aucune des conditions d'éligibilité au transfert en espèces n'avait de sens, car les riches et les pauvres étaient à la fois inclus et laissés de côté, ce qui permettait

de supposer que les bénéficiaires étaient inscrits dans un programme pervers. On s'attendait à ce que le malheur frappe ceux qui acceptaient l'argent. Et contrairement à d'autres expériences où ceux qui reçoivent des provisions peuvent susciter des sentiments négatifs de jalouse et d'envie, ce n'était pas le cas des membres de la communauté qui cherchaient à se dissocier de ceux qui avaient été inscrits au programme. Dans des contextes tels que l'ouest du Kenya rural, où les normes de voisinage, de solidarité et de résilience communautaires restent fortes, la randomisation peut être contraire à ces normes sociales.

Sur la confiance et la légitimité : « le gouvernement, nous connaissons »

Outre l'objectif de l'expérience, les membres de la communauté ont remis en question la fourniture, dans ce cas, d'argent et le montant versé aux bénéficiaires. Dans certaines communautés, comme chez les Luo (habitants des comtés de Siaya et de Homa Bay), l'argent offert par des étrangers est traité avec suspicion, ce qui enhardit les spéculations sur l'adoration du diable et la sorcellerie. Souvent, un étranger donnant de l'argent « juste comme ça » fait naître des soupçons dans la communauté. Des événements, comme des maisons incendiées dans le comté de Siaya, où d'autres avaient reçu de l'argent, étaient liés à l'expérimentation de transfert d'argent. Avec des rumeurs se propageant au sujet de la tenue de séances « d'adoration du diable », des membres de la communauté ont passé le mot et demandé aux autres de rejeter l'argent. La distribution de biens soulève souvent des questions dans les communautés et la distribution d'argent est forcément plus controversée, en particulier lorsque les informations ne sont pas claires.

La confiance (ou le manque de confiance) a été un facteur dans l'expérimentation. Bien que des locuteurs natifs de Dholuo fassent partie de l'équipe d'identification et d'enregistrement de l'expérimentation, les membres de la communauté considéraient l'organisation comme étrangère. Interrogé sur la raison pour laquelle ils prenaient de l'argent du gouvernement et pas celui de GiveDirectly, un membre de la communauté a déclaré : « le gouvernement, nous connaissons, mais cette organisation, nous ne la connaissons pas ». La déclaration démontre la méfiance des membres de la communauté envers les « étrangers », que ce soit pour les expérimentations ou la prestation de services. En outre, elle souligne la reconnaissance par les membres de la communauté du rôle de l'État dans la prestation sociale malgré le recul et l'érosion de la capacité de l'État dans les prestations de politiques sociales. Tous les membres de la communauté ne reçoivent pas de transferts en espèces de l'État, mais le gouvernement est l'agence avec laquelle ils interagissent sous une forme ou une autre (dans l'application de la loi, la perception de la taxe sur les marchés, la prestation de services éducatifs et de santé, l'aide en espèces ou les transferts en nature).

Fabrication de légitimité – ressources et expertise

Avec la mondialisation, les espaces politiques se multiplient désormais avec plus d'acteurs (nationaux et transnationaux). Parallèlement aux multiplicités d'acteurs dans l'arène politique, il y a les questions de légitimité. La légitimité concerne les personnes mandatées par la loi ou les normes pour mener à bien certaines activités et initiatives. Les acteurs nationaux comme les politiciens ont un pouvoir de

veto les obligeant à participer aux processus politiques tandis que le gouvernement détient des mandats bureaucratiques. Alors que les organisations internationales, à la différence des acteurs nationaux, peuvent manquer de ce pouvoir de veto ou de pouvoir bureaucratique pour exécuter certains programmes, des organisations comme GiveDirectly tirent leur légitimité des ressources qu'elles détiennent. Dans le cas de l'expérimentation de transfert monétaire, les ressources qu'elles apportent à l'espace politique sont les finances et les connaissances. Le soutien et les ressources financières d'organisations de premier plan dans le développement comme l'USAID et la Fondation Bill et Melinda Gates ont donné une légitimité supplémentaire à GiveDirectly.

De plus, leur orientation internationale est perçue par certains comme un marqueur d'expertise. Les ressources dont elles disposent leur permettent de pénétrer et de contourner les bureaucraties gouvernementales et de mener des expérimentations, s'engager dans des processus d'élaboration de politiques et même, dans certains cas, mettre en œuvre leurs propres politiques sans tenir compte des structures existantes. Comme d'autres expérimentations de politique sociale, GiveDirectly a contourné les structures et institutions gouvernementales et mis en place ses structures propres. L'interaction et la reconnaissance des autres programmes gouvernementaux de transferts monétaires sont minimes dans les documents ou les rapports de l'organisation. L'idée de « donner directement de l'argent » est présentée comme une nouveauté. En outre, la « création » d'idées nouvelles confère aux organisations internationales la légitimité de l'expertise.

Outre le mépris pour les institutions existantes, un autre mécanisme que les expérimentateurs utilisent pour renforcer leur légitimité est un processus de dépolitisation (Ouma et Adésinà, 2019). Le processus implique d'éloigner les élites politiques des programmes en décrivant l'expérimentation politique comme technique. Comme les organisations qui ont promu l'adoption des transferts monétaires au Kenya, GiveDirectly a limité l'interaction avec les élites politiques et a tenté de les garder à l'écart des expérimentations. L'idée est que la participation des politiciens aux programmes est néfaste car elles tomberaient sous le coup de politiques de favoritisme (Mkandawire 2015). Cependant, de telles affirmations tendent à délégitimer le rôle des politiciens dans les décisions politiques tout en offrant un espace aux organisations internationales pour mener des expérimentations, au mépris des réalités de l'économie politique. En évitant toute interaction avec des considérations liées à l'économie politique (importantes dans l'élaboration de politiques), les prescriptions politiques découlant des expérimentations peuvent parfois être moins significatives (Das 2020). En outre, en dépolitisant les expériences de politique sociale, l'adoption ou la mise à l'échelle des politiques est compromise, car ce sont les politiciens qui affectent les budgets aux programmes et aux politiques. Comme le note Drèze (2020), si les preuves sont une question scientifique, la politique est une décision politique et est donc intrinsèquement politique. La dépolitisation est donc contre-productive pour les expérimentations visant à éclairer les décisions politiques.

De plus, même si des expérimentations sont menées pour éclairer l'adoption

de politiques, il n'est pas clair dans le cas des ECR au Kenya comment et dans quelle mesure le gouvernement a adopté les recommandations des expérimentations politiques. Les ONG ne peuvent pas étendre les programmes au niveau national, et les expérimentations, si elles sont menées par des ONG, devraient être étendues ou adoptées par les gouvernements. D'après l'expérience GiveDirectly dans les comtés de Siaya et de Homa Bay, on ne sait pas comment l'expérimentation pourrait éclairer la politique puisque que le gouvernement faisait déjà des paiements en espèces réguliers à diverses catégories de la population. De plus, les expérimentations contrôlées présentent une interprétation biaisée de la réalité, ce qui rend difficile, pour les gouvernements, de tirer des leçons de politique. Des expériences menées par les organisations internationales et les ONG sont menées dans des conditions presque parfaites et artificielles (Ravallion 2020). Elles peuvent impliquer des dépenses importantes, une technologie coûteuse, un personnel bien formé et d'autres ressources dont les gouvernements ne disposent pas. L'intensification ou l'adoption de prescriptions politiques issues des expérimentations posent des défis aux gouvernements. Compte tenu du montant des transferts effectués dans les comtés de Homa Bay et de Siaya, il serait impossible pour le gouvernement du Kenya de rivaliser. Et comme les agences gouvernementales participant aux expérimentations sont limitées, l'adoption de politiques à partir de ces expériences peut ne pas intéresser les décideurs. De plus, les prescriptions politiques des expérimentations peuvent être mal alignées avec les plans nationaux ou être contraires aux besoins de politique sociale nationale (Hoffmann 2018).

Pensées supplémentaires

L’Afrique a longtemps été le lieu de toutes sortes d’expérimentations. L’Afrique est un lieu idéal pour les expérimentations en raison de lacunes structurelles dans la réglementation des protocoles de recherche que les organisations qui mènent des expérimentations peuvent exploiter pour mener des expérimentations qui peuvent être nuisibles ou contraires à l’éthique (Hoffmann 2018), et pour des expérimentations qui ne peuvent pas être menées dans les pays d’où sont originaires les promoteurs d’ECR. Parfois, les expérimentations ont peu à voir avec les sites où elles sont menées mais offrent aux chercheurs des opportunités de publication. Les expérimentations vérifiant (par exemple) si donner de l’argent aux pauvres améliore leur vie sont des a priori, car l’amélioration des moyens financiers d’un ménage améliore principalement la qualité de vie. Bien sûr, les gens sont plus heureux lorsqu’ils reçoivent de l’argent (Egger et al. 2019), on n’a besoin d’aucune expérience contrôlée randomisée pour le démontrer.

Comme le note Kabeer (2020), les publications liées aux ECR rapportent rarement des détails cruciaux sur les défis et sur ce qui s’écarte de la conception de la recherche. Cela apporte dans la discussion des questions sur la transparence des prescriptions politiques qui découlent des expérimentations, prescriptions qui peuvent nuire au bien-être

en Afrique (voir Muller dans ce numéro). Outre le manque de pouvoir de veto discuté ci-dessus, la plupart des organisations internationales engagées dans des travaux de développement sur le continent, en particulier sur les ECR et les transferts monétaires, manquent également de légitimité avec le peuple. Leurs actions peuvent donc saper les normes sociales de réciprocité et de résilience communautaire (Adésinà 2011), car la plupart des expérimentations menées s’appuient sur des prescriptions politiques qui tentent de renforcer la résilience individuelle plutôt que de s’appuyer sur le soutien et la résilience communautaires existants. Le succès des expérimentations repose sur un témoignage personnel du changement et des récits «avant et après» (voir <https://live.givedirectly.org/>) plutôt que sur des changements aux barrières structurelles qui perpétuent la pauvreté.

Références

- Adésinà, J. O., 2011, ‘Beyond the social protection paradigm: social policy in Africa’s development’, *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d’études du développement*, 32(4), pp. 454–470. doi: 10.1080/02255189.2011.647441.
- Das, S., 2020, ‘(Don’t) leave politics out of it: Reflections on public policies, experiments, and interventions’, *World Development*, 127, p. 104792. doi: 10.1016/j.worlddev.2019.104792.
- Drèze, J., 2020, ‘Policy beyond evidence’, *World Development*, 127, p. 104797. doi: 10.1016/j.worlddev.2019.104797.
- Egger, D. et al., 2019, *General Equilibrium Effects of Cash Transfers: Experimental Evidence from Kenya*. w26600. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research, p. w26600. doi: 10.3386/w26600.
- Hoffmann, N., 2018, ‘When are experiments corrupt?’, *Journal of Contemporary African Studies*, 36(4), pp. 532–552. doi:10.1080/02589001.2019.1579893.
- Hoffmann, N., 2020, ‘Involuntary experiments in former colonies: The case for a moratorium’, *World Development*, 127, p. 104805. doi: 10.1016/j.worlddev.2019.104805.
- Kabeer, N., 2020, ““Misbehaving” RCTs: The confounding problem of human agency”, *World Development*, 127, p. 104809. doi: 10.1016/j.worlddev.2019.104809.
- Kombe, M. M. et al., 2019, ‘Community perspectives on randomisation and fairness in a cluster randomised controlled trial in Zambia’, *BMC Medical Ethics*, 20(1), p. 99. doi: 10.1186/s12910-019-0421-7.
- Mkandawire, T., 2015, ‘Neopatrimonialism and the Political Economy of Economic Performance in Africa: Critical Reflections’, *World Politics*, 67(03), pp. 563–612. doi: 10.1017/S004388711500009X.
- Muller, S. M., 2015, ‘Causal Interaction and External Validity: Obstacles to the Policy Relevance of Randomized Evaluations’, *The World Bank Economic Review*, 29(suppl 1), pp. S217–S225. doi: 10.1093/wber/lhv027.
- Ouma, M. et Adésinà, J., 2018, ‘Solutions, exclusion and influence: Exploring power relations in the adoption of social protection policies in Kenya’, *Critical Social Policy*, pp. 1–20.
- Ravallion, M., 2020, ‘Highly prized experiments’, *World Development*, 127, p. 104824. doi: 10.1016/j.worlddev.2019.104824.

AFRICA DEVELOPMENT
AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT

Vol. XLIV, No. 3, 2019

Contents / Sommaire

<i>Editorial: Money, Security and Democratic Governance in Africa</i>	1
<i>Editorial : Argent, sécurité et gouvernance démocratique en Afrique</i>	3
Terrorist Groups in Africa: Quo Vadis?	
Funmi Abioye	5
L'économie criminelle dans les menaces sécuritaires en Afrique de l'Ouest : la solution par la gouvernance démocratique	
Boubacar Diariso	31
Combating Illicit Financial Flows from Africa's Extractive Industries and Implications for Good Governance: A Multi-country Study of Angola, the Democratic Republic of Congo and Nigeria	
S.A. Igbatayo	55
Surviving a Rabid Economy: The Current Cash Crisis and its Threat to Security and Governance in the Monetary Sector in Zimbabwe	
Enna Sukutai Grubulanga and Angeline Mavis Madongoma	87
Mobile Money and the Human Economy: Towards Sustainable Livelihoods for Zimbabwean Migrants in South Africa	
Emma Mavodza	107

ISSN 0850 3907



COUNCIL FOR THE DEVELOPMENT OF SOCIAL SCIENCE
RESEARCH IN AFRICA
CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
EN SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE

AFRICA DEVELOPMENT
AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT

Vol. XLIV, No. 4, 2019

Contents / Sommaire

<i>Editorial: Money, Security and Democratic Governance in Africa</i>	1
<i>Editorial : Argent, sécurité et gouvernance démocratique en Afrique</i>	3
An Examination of the Financial Intelligence Act of Botswana	
Geemeone E.J Mogomotsi	5
The Challenge of Drug Trafficking to Democratic Governance and Human Security in West Africa: A Historical Reflection	
Olayemi Jacob Ogunniji and James Onochie Akpu	29
Beyond Recrimination: The Rule of Law and Nigeria's Anti-graft War	
Isaac Okwale Alibet	51
Policing Looted Funds with the Whistle: Newspaper Coverage of the Anti-corruption Crusade in Nigeria	
Oluwaseye Tade	73

ISSN 0850 3907



COUNCIL FOR THE DEVELOPMENT OF SOCIAL SCIENCE
RESEARCH IN AFRICA
CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE
EN SCIENCES SOCIALES EN AFRIQUE

AFRICA
DEVELOPMENT
AFRIQUE ET
DÉVELOPPEMENT

Vol. XLIV, No. 3, 2019

Special Issue on
Money, Security and Democratic
Governance in Africa (III)

Numéro spécial sur
Argent, sécurité et gouvernance
démocratique en Afrique (III)



AFRICA DEVELOPMENT

Vol. XLIV, No. 3, 2019 AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT



AFRICA
DEVELOPMENT
AFRIQUE ET
DÉVELOPPEMENT

Vol. XLIV, No. 4, 2019

Special Issue on
Money, Security and Democratic
Governance in Africa (IV)

Numéro spécial sur
Argent, sécurité et gouvernance
démocratique en Afrique (IV)



AFRICA DEVELOPMENT

Vol. XLIV, No. 4, 2019 AFRIQUE ET DÉVELOPPEMENT



CODESRIA

Bulletin

Équipe de la Publication

Ibrahim Oanda
Chifaou Amzat
Diamra Bèye
Yves Eric Elouga
Sérianne Ajavon
Alpha Ousmane Dia

Pour les contributions et informations, prière de s'adresser à :

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique
Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV
B.P. : 3304, Dakar,
CP 18524, Sénégal
Tél : +221 33 825 98 22 / 23
Fax : +221 33 824 12 89

Courriel : publications@codesria.org
Site web : www.codesria.org

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) est une organisation indépendante dont le principal objectif est de faciliter et de promouvoir une forme de publication basée sur la recherche, de créer plusieurs forums permettant aux chercheurs africains d'échanger des opinions et des informations. Le Conseil cherche ainsi à lutter contre la fragmentation de la recherche dans le continent africain à travers la mise en place de réseaux de recherche thématiques qui transcendent toutes les barrières linguistiques et régionales.

Le CODESRIA publie une revue trimestrielle, intitulée Afrique et Développement, qui est la plus ancienne revue de sciences sociales basée sur l'Afrique, Afrika Zamani qui est une revue d'histoire ; la Revue Africaine de Sociologie ; la Revue Africaine des Livres et la Revue de l'Enseignement Supérieur en Afrique. Le CODESRIA co-publie également Identité, Culture et Politique : un Dialogue Afro-Asiatique ; ainsi que Sélections Afro-Arabs pour les Sciences Sociales. Les résultats de recherche, ainsi que les autres activités de l'institution sont aussi diffusés à travers les Documents de travail, la Série des Livres du CODESRIA, les Notes de politique et le Bulletin du CODESRIA. Une sélection des publications du CODESRIA est aussi accessible au www.codesria.org

Le CODESRIA exprime sa profonde gratitude à la Swedish International Development Corporation Agency (SIDA), à la Carnegie Corporation de New York (CCNY), à la fondation Andrew W. Mellon, à l'Open Society Foundations (OSFs) à l'UNESCO, à la fondation Oumou Dilly, à la Fondation Ford ainsi qu'au Gouvernement du Sénégal pour le soutien apporté aux programmes de recherche, de formation et de publication du Conseil.

© Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique 2020



Ce bulletin trimestriel est distribué à titre gracieux à tous les instituts de recherche et facultés africaines. Il a pour objectif de stimuler la discussion, les échanges d'informations et d'encourager la coopération en matière de recherche. Les communications sur les questions théoriques, les rapports de conférences et séminaires, et les études récentes sont les bienvenus.